

de l'Assemblée générale de la FSTB, le 30 janvier 1988, à 14h00, au Restaurant Bellevue, Bienne (Rte de Boujean 1).

Présidence : M. M. Favre
Sont présents : MM. Ch. Tschachtli 1er Vice-Président
 H. Buri 2ème Vice-Président
 M. A. Luthi Trésorier
 MM. Ph. Perriard dél. Club du Val-de-Ruz
 M. Salvi " " " " " "
 Mme M. Lanz dél. Club de Neuchâtel
 MM. D. Friedli dél. Club de La Chaux-de-Fonds
 F. Genolet " " " " " "
 M. R. Thiébaud dél. Club de Lausanne
 MM. Ph. Berger dél. Club de Fribourg
 Mme B. Ducry " " " " " "
 MM. P. Erard Président Commission de formation entraîneurs et moniteurs
 M. Veuve Président Commission technique et d'arbitrage
 M. D. Robert Observateur
Excusée : Mme H. Brandt
Notes : Mme M. Madliger
 * * *

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Procès-verbal de l'assemblée du 20.12.1986
4. Rapport du Président
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 87
8. Présentation du budget
9. Rapport des Présidents des différentes Commissions
10. Démissions
11. Nomination :
 - du Président
 - des Membres du Comité central
 - des Présidents de Commissions
 - des Sociétés vérificatrices des comptes
12. Propositions des Clubs
13. Propositions du Comité central
14. Divers

Le Président déclare ouverte l'AG de la FSTB, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé.

1. Appel
 Voir la liste des personnes présentes et excusées en page 1.
2. Nomination d'un scrutateur
 Le Président demande à M. Daniel Robert de fonctionner en qualité de scrutateur et le remercie.
3. Procès-verbal de l'Assemblée du 20.12.1986
 Ce procès-verbal est adopté sans modification et avec remerciements à la secrétaire.
4. Rapport du Président
 Après avoir adressé à tous ses sincères remerciements pour l'excellent travail effectué, le Président relate les activités qui se sont déroulées du 20 décembre 1986 au 30 janvier 1988 (voir Annexe no 1).
 - M. Buri mentionne encore que le 5 septembre 87, 2 équipes de Zoug se sont déplacées à St-Gall, dans le cadre du 75ème Anniversaire de l'Association de gymnastique de la Suisse orientale, pour démonstration, jeu et commentaires.
 - M. Genolet retrace l'activité du TB à Bâle, soit : Sport à l'Université, cours pour les Professeurs en général. Un nouveau cours est prévu courant 88. M. D. Robert a donné également un cours aux Professeurs de l'Institut de Sport. Des articles ont paru dans la presse locale et la Basler Zeitung. La radio locale a également parlé du TB.
 - Un petit groupe s'entraîne une fois par semaine à l'Université de Neuchâtel.
5. Rapport du Trésorier
 M. A. Luthi donne lecture du rapport de caisse (voir Annexe no 2). M. Tschachtli fait remarquer que les comptes avaient été reconnus en ordre à fin 1986.
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
 Les délégués de Fribourg et de La Chaux-de-Fonds vérifient l'état des comptes au 4.1.1988.
7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 87
 Les comptes sont acceptés et le Président remercie notre Trésorier pour la bonne tenue de ses comptes et le Comité pour sa gestion. Décharge est donc donnée au Caissier et au Comité pour la gestion 87.

8. Présentation du budget

Il n'y a pas de présentation de budget pour 1988. Afin d'établir celui de 1989, M. Tschachtli demande que les Présidents des Commissions envoient leurs désirs suffisamment tôt. Pour cela, des contacts seront établis en 88 afin que les Clubs puissent faire leurs propositions avant la prochaine assemblée de janvier 89. (frais pour cours de moniteurs, coût de salles, etc).

9. Rapport des Présidents des diverses Commissions

- Commission technique et d'arbitrage

Le Président donne la parole à M. M. Veuve en sa qualité de Président de la Commission technique et d'arbitrage pour lecture de son rapport distribué en séance (voir Annexe no 3).

Suit une discussion sur le code d'arbitrage, les règles, etc. En conclusion, M. Veuve informe qu'à la suite de l'Assemblée des Arbitres qui s'est tenue pendant le Tournoi 87 et sur proposition de la FITB, nous présenterons un projet avec un rapport qui explique la raison de nos choix sur certaines règles. Ce projet sera présenté en mars 88.

Le Président remercie M. M. Veuve pour son excellent travail.

- Commission de formation entraîneurs et moniteurs

La parole est ensuite donnée à M. P. Erard, Président de la Commission de formation des entraîneurs et moniteurs, pour lecture de son rapport (voir Annexe no 4).

Le Président et M. Tschachtli remercient M. Erard pour le travail effectué dans le cadre de sa Commission, qui se résume en fait à lui-même. Les résultats obtenus par nos joueurs ont été dus à cette bonne préparation de départ. Il est compréhensible que par manque de temps, il n'ait pas pu organiser les cours qu'il avait programmés, ce qu'il déplore, et décharge lui en est donnée.

10. Démissions

Le Président informe que :

- a) M. A. Luthi démissionnera pour fin juin 88 de son poste de Trésorier, conformément à sa lettre.
- b) M. Bernaschina désire également se retirer en qualité de membre (information orale).

Les Clubs feront ultérieurement des propositions pour remplacer ces 2 personnes.

11. Nominations

a) du Président

M. Michel Favre est réélu par acclamation.

b) des Membres du Comité central

M. Michel Favre	Président
M. Charles Tschachtli	1er Vice-Président
M. Hermann Buri	2ème Vice-Président
Mme Marguerite Madliger	Secrétaire
M. A. Luthi	Trésorier, jusqu'au 30.6.1988 ensuite poste à repourvoir.

1 membre à repourvoir également.

c) des Présidents de Commissions

- Commission technique et d'arbitrage

Président réélu : M. Marc Veuve

- Commission de formation des entraîneurs et moniteurs

Président réélu : M. Patrick Erard (pour 1 an).

d) Nomination des Sociétés vérificatrices

1er Vérificateur :	Fribourg
2ème " :	Lausanne
Suppléant :	Neuchâtel

12. Propositions des Clubs

1. M. M. Veuve propose d'effectuer un sondage au sein de chaque Club pour recenser des personnes motivées et que l'on pourrait contacter pour des démonstrations éventuelles de TB. Un questionnaire pourrait être établi et distribué à chaque Club par son Président afin que les personnes disponibles puissent s'inscrire (nom et adresse). Ce mode de faire déchargerait ainsi M. Michel Favre, qui se déplace pour chaque démonstration demandée.
 Cette proposition est approuvée.
2. Le Président propose de maintenir chaque année à fin janvier l'Assemblée générale de la FSTB. Les propositions des Clubs doivent être envoyées 4 semaines avant la date de l'AG au Président. Il en va de même pour le Rapport de caisse.
 Cette proposition est approuvée.

13. Propositions du Comité central

- Le Comité propose de former une Commission éthique qui étudierait quelques points que la compétition dans son ensemble peut soulever. Le Président remercie M. D. Friedli qui a d'ores et déjà recensé quelques points à traiter (retombées du Tournoi 87, etc).

Après réflexion, la date du dimanche 1er mai 1988 est retenue pour une première rencontre qui sera animée par MM. D. Friedli et D. Robert. Le lieu est encore à déterminer.

Cette question sera discutée à la rencontre du 12 février 1988 lors du souper à la Ferme de Fontainemelon.

- M. Tschachtli fait cadeau à la FSTB de 2.000 autocollants portant le sigle et destinés à la vente. Chaque Club en emporte immédiatement 100 pièces. Le prix est fixé à frs 2.- et le bénéfice ira à 50% aux Clubs, 50% à la FSTB. Un merci spécial à ce généreux donateur.

- 20 décembre 86 : Démonstration de Tchoukball à Maïche dans le cadre d'une société d'émulation de cette région.

- 18 janvier 87 : Rencontre de l'équipe de Muhlouse dans le cadre de la préparation de nos équipes masculines et féminines en vue du tournoi 87.

- 1er février : Déplacement de nos équipes masculines et féminines à Muhlouse.

- 7 février : Séance constitutive de la Commission Européenne de Tchoukball à Jougne (France). John Andrews en assure la présidence.

- 7 février : La Commission d'arbitrage présente une série de diapositives concernant les gestes des arbitres. Cette séance s'adressait à tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'arbitrage.

- 15 février : Déplacement de nos équipes masculines et féminines à Strasbourg.

- 22 février : Organisation du premier tournoi du Tchoukball Club Fribourg. Tournoi magnifiquement organisé. Encore tous nos remerciements à ce nouveau Club.

- 1er mars : Entraînement équipes filles + garçons.

- 15 mars : Déplacement de l'équipe de Strasbourg à Neuchâtel toujours dans le cadre de la préparation de nos équipes.

- 29 mars : Entraînement filles + garçons.

- 2 avril : Parution des Cahiers du Tchoukball avec questionnaire pour connaître les opinions quant à l'opportunité d'un tel journal. Marco Veuve nous dira tout à l'heure les résultats de cette enquête.

- 13 au 17 avril : Camp d'entraînement de nos équipes au Pavillon des Sports, La Chaux-de-Fonds. J'adresse mes remerciements aux organisateurs (P. Erard, B. et G.A. Morand.)

- 27 avril : Déplacement des équipes masculines et féminines à Strasbourg.

- 3 mai : Entraînement filles + garçons.

- 6,13,20 mai : Cours de Tchoukball organisé par l'Association cantonale des Professeurs de gymnastique. Ce cours s'est déroulé sous la direction de B. Morand, P. Erard et M. Favre. Lors de l'évaluation, l'ensemble des participants n'ont pas caché leur satisfaction. Les dirigeants font cadeau de leurs honoraires à la F.S.T.B. Je les remercie de tout coeur. Somme : frs 240.-.

- 7 mai : Réunion d'un groupe d'organisateur chargé de mettre sur pied une journée du sport scolaire à La Chaux-de-Fonds. Les organisateurs souhaitaient introduire le Tchoukball. Toutefois, le Comité suisse n'accepta pas cette proposition. Le groupe décide de présenter sous forme d'un tournoi interne le Tchoukball aux participants. La date retenue est le mercredi 8 juin 1988.

- 10 mai : Le Lausanne Tchoukball Club organise un tournoi aux Bergières. Un grand merci aux organisateurs. La réussite fut totale.

- 19 mai : Une équipe du Val-de-Ruz anime une soirée de Tchoukball destinée aux enseignants pratiquant un entraînement hebdomadaire sous la direction de G. Cuhe.

- 24 mai : Entraînement équipes filles + garçons.

- 24 mai ap.midi : Démonstration du Tchoukball à Vevey. M. Veuve, M. Evard et moi-même animent cette journée.

- 7 juin : Entraînement filles + garçons.

- 21 juin : Egalement entraînement filles + garçons.

- 28 juin : Déplacement de l'équipe de filles à Muhlouse pour disputer une rencontre avec l'équipe française dans le cadre de la préparation du Tournoi.

- 3 juillet : Conférence de presse pour présenter notre Tournoi. A part l'Impartial et R.T.N., aucun journaliste ne s'est déplacé.

- 7 juillet : J'anime une démonstration dans le cadre d'un cours d'entraîneurs A.S.F. dirigé par M. Fleury.

- 12 juillet : Initiation au Tchoukball dans le cadre des Jeux Mondiaux de la Paix. Quelques retombées : plusieurs participants demandent de la documentation et quelques-uns désirent l'introduire dans leur entourage. Un responsable Libyen a repris contact afin de recevoir une documentation plus complète.

- 13 juillet : J'anime un après-midi de Tchoukball dans le cadre du Passeport Vacances.

- 20-24 juillet : Camp d'entraînement équipes filles + garçons.

- 27.7.-3.8. : Tournoi international. Le succès fut total. Un rendu est prévu le 12 février à Fontainemelon.

Par la même occasion, la Fédération Internationale de Tchoukball a tenu ses assises. Un des points importants de l'ordre du jour était la dernière mise au point des Statuts de la F.I.T.B. A disposition pour ceux que cela intéresse. A remarquer que bien des différends furent réglés. Une deuxième assemblée devait réunir les responsables de l'arbitrage des différents pays. Plusieurs points importants sont soulevés. J'ai envoyé à chaque Fédération nationale un rapport détaillé avec un plan de travail afin d'aplanir les points de vue différents sur quelques problèmes d'arbitrage. Chaque Fédération doit dans le plus bref délai me faire part de leurs remarques. Chaque Fédération doit également m'envoyer leurs listes d'arbitres internationaux afin que nous puissions leur délivrer leurs diplômes. Il a été décidé que ces arbitres formeront la Commission internationale d'arbitrage. Ces arbitres ont tous arbitré lors du Tournoi mondial.

Les comptes du Tournoi seront présentés le 12 février prochain. Quelques points seront proposés en ce qui concerne la vie future du Tchoukball, d'après les retombées de cette manifestation.

14. Divers

- Papier à lettres

M. A. Luthi présente le projet du nouveau papier à lettres, qui est adopté. Une commande sera passée prochainement.

- Licences

Mme Lanz demande des précisions sur les licences, leur but, afin de renseigner les joueurs. M. Tschachtli lui donne les précisions voulues, notamment sur le fait que lorsque nous aurons des licenciés en Suisse allemande, nous retirerons des subsides de l'ASS.

M. Erard propose de supprimer l'adresse sur les licences des joueurs, étant donné les changements par trop fréquents qui alourdissent le travail administratif.

Cette proposition est agréée.

Toutefois, M. Tschachtli réclame à tous les Clubs les éléments de base afin qu'il soit en mesure d'établir toutes les licences. Il lui manque en effet trop de détails (dates de naissance, etc) pour l'établissement de ces documents.

D'autre part, la liste des membres de chaque Club doit être envoyée au Caissier pour la fin de l'année.

- Calendrier des tournois

Les dates des tournois ou futures rencontres sont les suivantes :

- 21 février 88 : Tournoi organisé par le Club de Fribourg (avec participation d'équipes de Zoug).
- 5 mars 88 : Réunion de la Commission d'arbitrage de la FSTB.
- 23 ou 30 avril 88 : Tournoi organisé par le Club de Neuchâtel au Mail (la date du 30.4. conviendrait mieux à l'équipe de Zoug).
- 1er mai 88 : "Commission éthique" animée par MM. D. Friedli et D. Robert (lieu à déterminer).
- 8 mai 88 : Tournoi organisé par le Club de Lausanne (sous réserve, év. reporté après les vacances d'été).
- 10/11 septembre 88 : Tournoi organisé par Zoug.
- Sept./Oct. 88 : Tournoi international et inter-Clubs (2 jours) avec 1 équipe par Club suisse convoqué, organisés par le Club de La Chaux-de-Fonds.
- Novembre 88 : Tournoi organisé par le Club du Val-de-Ruz, (ou au printemps si le tournoi à Lausanne n'a pas lieu)
- Décembre 88 : Rencontre Suisse/France pour 1 match de démonstration, à Bâle.

D'autre part, M. M. Favre mentionne les dates des cours qu'il animera au Jura :

- 13 et fin août 88 : cours de recyclage.
- 7 sept. 88 : cours à Delémont.
- après le 7.9.88 : 6 ou 7 cours de TB.

- Cahiers du TB

- Afin d'étoffer son Journal, M. M. Veuve souhaite vivement que les Clubs lui envoient à temps leurs textes se rapportant aux événements qui se sont déroulés chez eux (p.ex. courant mars pour être diffusés en avril).
- Il a été décidé en séance qu'un montant de frs 1.- sera perçu pour chaque "Cahier du TB" vendu par les Clubs, ceci afin de couvrir un pourcentage des frais. D'autre part, la FSTB versera également un montant annuel de frs 200.- maximum pour cette opération.
- L'article de M. M. Veuve paru dans le Journal "Education" sera repris dans les Cahiers du TB.

- Déplacement à Grenoble

M. Veuve a reçu de la part de M. Scheidecker une invitation à participer aux "Jeux mondiaux de sports insolites", les 27, 28 et 29 mai 1988 à Grenoble. Les participants aux joutes devraient s'acquitter d'une finance d'inscription de FF 450.-. Des renseignements complémentaires seront demandés et la décision de participer ou non à cette rencontre sera prise ultérieurement.

- Cadres

M. Tschachtli précise qu'il a vendu récemment plusieurs cadres dans les régions de Bâle et du Jura. A ce jour, un total de 900 cadres ont été distribués depuis le début du TB.

M. Favre a reçu de M. J. Andrews différents articles de presse, à la suite du tournoi 87, notamment un reportage du TB au Chili.

Prochainement, le TB sera présenté au Centre de cardiologie du Noirmont dans le cadre de la thérapie des maladies du coeur.

La séance est levée à 17h00.

Annexes : ment.

Rapport d'activité 1987

La commission d'arbitrage de la FSTB s'est réunie à plusieurs reprises depuis la tenue de la dernière Assemblée générale, selon la chronologie suivante :

- 10 août : Animation d'une journée de T.B. dans le cadre du Passeport Vacances.
- 8-15 août : Déplacement d'une équipe de T.B. à Porthmouth.
- 21 août : T.B. ? Vevey.
- 13 sept. : 1er tournoi de T.B. organisé en Suisse allemande. Le succès remporté par cette manifestation en plein air fut total. Je tiens à remercier M. H. Buri pour son dévouement.
- 23 sept. : T.B. Club La Chaux-de-Fonds organise son traditionnel tournoi scolaire.
- 3 octobre : Introduction du T.B. dans le cadre de la Société cantonale jurassienne de gymnastique. Lieu du cours : Porrentruy. Dans l'après-midi, M. Veuve et M. Evard m'ont apporté leur aide.
- 10 octobre : Introduction du T.B. dans le cadre d'un cours cantonal de formation de moniteurs 1. Jeunesse et Sport fitness à Delémont.
- 11 octobre : Demande de la Fédération française pour reconduire l'expérience des rencontres franco-suisse. Nous avons bien sûr accepté et nous attendons des propositions de dates de leur part.
- 17 octobre : Démonstration du T.B. à Morges.
- 15 novembre : Tournoi de T.B. à La Chaux-de-Fonds. A signaler qu'une équipe de Paris participe au tournoi. Merci à toute l'équipe de La Chaux-de-Fonds.
- 12/13 déc. : 2 équipes composées de joueurs de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel se déplacent à Paris pour participer à un tournoi.

11 janvier 87 : séance de photographie pour l'élaboration d'un nouveau code des gestes de l'arbitre. Après de nombreuses discussions pour définir aussi explicitement que possible une signalisation visuelle des fautes commises durant le jeu, la présentation du projet final s'est faite sous la forme d'un ensemble de diapositives en couleurs et de photographies en noir et blanc.

7 février 87 : présentation du projet des gestes de l'arbitre lors d'une séance de discussion qui s'est tenue à Cernier. L'assemblée a effectué certains choix, lorsque plusieurs alternatives étaient proposées pour une action particulière, et a donné un avis favorable sur le travail présenté.

27 juillet 87 : à la veille de l'ouverture, à Neuchâtel, du tournoi international, la commission a organisé une séance d'information destinée aux arbitres de chaque nation participante ainsi qu'aux responsables des équipes invitées. Des consignes ont été données quant à la tenue des joueurs durant les rencontres, dans l'esprit de la Charte du Tchoukball, les propositions pour les gestes de l'arbitre ont été présentées et commentées, puis le programme, le matériel ainsi que la tenue ont été distribués. Nous devons la confection de ces équipements à Anne Peverelli que nous tenons à remercier encore une fois pour son travail.

28 au 31 juillet 87 : pour la durée du tournoi proprement dit, la commission a préparé l'attribution des rencontres aux différents arbitres présents; cela concerne aussi bien la direction du jeu sur le terrain que le contrôle de la feuille de match à la table d'arbitrage. Philippe Perriard et Jacques Breguet ont officié en tant que responsables des arbitres, respectivement à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds tandis que Corinne Masson et Gilles Jeanbourquin ont suivi quelques matches à la table de marquage.

31 juillet 87 : sous la présidence de Michel Favre, à la tête de la commission technique et d'arbitrage de la FITB, les résultats du tournoi ont été entérinés par le jury, composé de deux membres de chaque délégation présente, sans qu'aucun recours ne soit déposé. Certaines décisions ont été prises concernant les règles de jeu et les gestes de l'arbitre tandis que quelques questions restaient en suspens, en attendant de nouvelles propositions concrètes et solidement motivées. L'assemblée a nommé des arbitres internationaux dont, pour la FSTB, Philippe Perriard, Jacques Breguet, Alexandre Luthi et le soussigné.

22 et 29 janvier 88 : réunions de la commission pour mettre au point une nouvelle version du code d'arbitrage qui tient compte des décisions prises à la fin du tournoi international et qui pourrait apporter une solution aux points encore disputés par certaines fédérations nationales.

Le fruit de ces dernières rencontres sera envoyé à la commission technique et d'arbitrage de la FITB après qu'il ait été présenté, pour d'éventuelles retouches finales, à l'ensemble des personnes qui se sentent concernées par l'arbitrage en Suisse. Dans ce but, une réunion est prévue le samedi 5 mars 88; même si le lieu et l'heure restent encore à être communiqués ultérieurement à chaque club, les délégués sont priés de prendre note de la date.

Pour la commission d'arbitrage de la FSTB,

Marc Veuve

FEDERATION SUISSE DE TCHOUKBALL - COMMISSION TECHNIQUE

[30 janvier 1988]

Rapport du président de la commission technique de la F.S.T.B.:

1. La formation des moniteurs et des entraîneurs FSTB est restée au point mort durant cette année.
2. L'accent principal a été porté sur le tournoi international 87 avec les entraînements des sélections féminines et masculines de notre fédération.
 - 2.1 Un grand merci à tous ceux qui ont permis, grâce à leur dévouement, à nos équipes de se préparer dans des conditions excellentes.
 - 2.2 Un grand merci à Brigitte et Georges-André Morand pour leur travail exemplaire.
 - 2.3 Mes remerciements personnels aux joueuses et joueurs qui ont beaucoup sacrifié, et surtout au Comité Central de la FSTB qui m'a accordé une confiance totale pour cette préparation.

Le bilan global me permet d'avancer que si le niveau technique du Tchoukball veut évoluer et s'élever, le passage obligé est une sensible augmentation des rencontres de bon niveau, et la reprise d'entraînements centralisés pour les meilleurs espoirs.
3. Signalons que dans le cadre de la formation; Brigitte Morand et moi-même avons oeuvré dans le cadre d'un cours de perfectionnement de l'ANEPS. La participation relativement faible (8 inscrits), est cependant réjouissante, car les maîtres d'éducation physique ayant suivi ce cours venaient d'endroits du canton où notre sport est relativement méconnu.
4. Les projets de cours sont les suivants:
 - 4.1 courant mai 88, cours de recyclage des maîtres vaudois.
 - 4.2 fin juin 88, cours Fitness J+S avec deux 1/2 journées de Tchoukball.
 - 4.3 à déf., introduction du Tchoukball au Club d'Athlétisme de Moutier avec la participation de quelques maîtres de sports.
5. Afin de reprendre la formation des moniteurs et entraîneurs de la FSTB, je vous propose une formule différente que celle abordée jusqu'ici. La formation serait étalée sur huit dimanches matins (9h - 12h00), et comporterait une partie pratique très importante. Les candidats devront à chaque fois préparer une phase de l'entraînement suivant. Les membres du TBC La Chaux-de-Fonds et les candidats formeraient les élèves à entraîner. Un candidat ayant raté un entraînement pourrait très bien compenser cette absence en suivant le premier cours de l'année suivante. La participation devrait être gratuite, et les personnes venant de régions éloignées devraient être logées chez l'habitant dès le samedi, si nécessaire.
6. N'ayant pas pris le soin de préparer ma succession comme je me promettais de le faire, je propose de conserver mon poste une année encore comme président de la commission technique.

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 1988

Patrick Erard

Erard

Rapport du Caissier

Nouveau caissier depuis le 20 décembre 1986, j'ai remis en ordre les comptes.

Les cotisations de 1986 en retard ont été payées. Toutes les cotisations de 1987 ont été réglées selon le nouveau système, à savoir frs 5.-- par membre, mais avec un minimum de frs 60.-- par club.

Mme Brandt, que nous remercions, a versé comme de coutume le montant des cotisations à la F.I.T.B.

L'impôt anticipé 1986 a été récupéré à l'Administration fédérale des contributions.

Lecture des comptes.

Solde au 1.1.87	frs 2.657,70
Recettes	frs 910,85
	frs 3.568,55
Dépenses	frs 408.--
Solde au 31.12.87	frs 3.160,55
Bénéfice	frs 502,85

Le nouveau système de paiement des cotisations permet une gestion plus équitable et plus saine des comptes.

Il n'y a pas eu beaucoup de mouvements dans la caisse étant donné le fait qu'une caisse séparée a été créée pour le Tournoi 1987.

Après chacune de leur assemblée générale, les clubs sont priés de remettre au caissier de la F.S.T.B. la composition de leur nouveau comité.

Je vous remercie.

Le caissier

Alexandre Luthi

FEDERATION SUISSE DE TCHOUKBALL

COMITE

CCP.23-271 UBS La Chaux-de-Fonds Compte No 428.252.NI L

Président : FAVRE Michel Tél. 038/53.38.81
Route de la Joachère 13a
2208 LES HAUTS-GENEVEVES

1er Vice-président : TSCHAGHTLI Charles Tél. 032/42.07.49
Rue du Coteau 2
2502 BIENNE

2me Vice-président : BURI Hermann Tél. 042/21.30.07
Fedenstrasse 41b
6300 ZOLLE

Secrétaire : MADLIGER Marguerite Tél. 032/22.84.10
Débarcadère 51
2509 BIENNE

Caissier : LUTHI Alexandre Tél. 021/32.67.68
Av. de la Sallaz 47
1010 LAUSANNE



FEDERATION SUISSE DE TCHOUKBALL (F.S.T.B.)

MEMBRES: Tchoukball Club Val-de-Ruz
Tchoukball Club Neuchâtel
Tchoukball Club La Chaux-de-Fonds
Tchoukball Club Lausanne
Tchoukball Club Fribourg



FEDERATION INTERNATIONALE DE TCHOUKBALL (F.I.T.B.)

MEMBRES: Fédération Suisse de Tchoukball
Fédération Française de Tchoukball
British Tchoukball Association
R.O.C. Tchoukball Association (Taiwan)
Japan Tchoukball Association
Korea Tchoukball Association
Hong-Kong Tchoukball Association

Commission Technique et d'Arbitrage

Président : VEUVE Marc Tél. 021/35.48.17
Rue du Centre 42
1025 SAINT-SULPICE

Commission de formation des moniteurs et entraîneurs

Président : ERARD Patrick Tél. 039/28.14.60
Jardinière 91
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Janvier 1988.

Tchouk... tchouk... - Tchoukball

Seit über siebzehn Jahren gibt es Tchoukball, doch erst seit ein paar Wochen wird es in Basel gespielt. Was ist Tchoukball, und was steckt dahinter?

Da staunte Urs Baltisberg. Abwart des Isaak-Iselin-Schulhauses nicht schlecht, als der Pöstler Mitte November ein grosses Paket anschleppte. Darin befanden sich zwei komische Metallrahmen, beide mit einem Netz bespannt. Für was sollten diese beiden mini-trampolinähnlichen Geräte wohl gut sein?

Das Rätsel löste sich nach einigen Tagen, als sich die zwei jungen Studenten Francis Grenolet und Daniel Robert beim Abwart meldeten. Sie hatten die Turnhalle seines Schulhauses für den Freitagabend reservieren lassen. Sie erklärten dem überraschten Abwart, dass die beiden Metallrahmen Tchoukball-Goals seien. Und diese Rahmen sind für ihr neues Ballspiel so wichtig, wie die Torgestelle für den Fussball. Das war Anfang Dezember. Seit dann wird Tchoukball von einer kleinen Schar Enthusiasten auch in Basel gespielt.

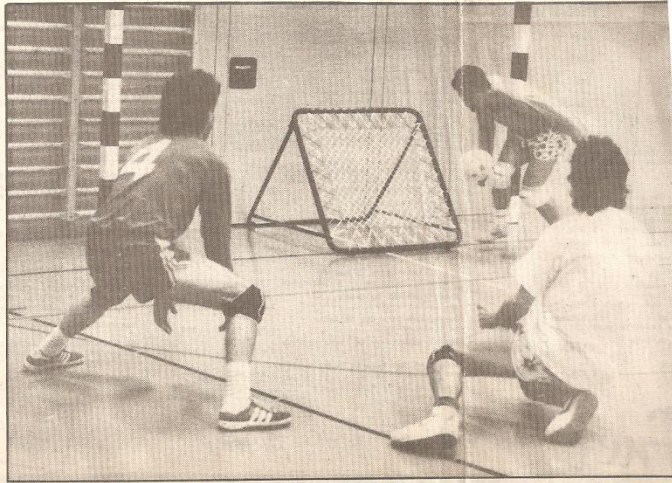
Erfunden wurde Tchoukball vor mehr als 17 Jahren vom Genfer Arzt Herrmann Brandt. 1970 erhielt der Sportmediziner dafür den «Prix Thulin» der F.I.E.P. (Fédération Internationale d'Education Physique). «Le tchouk» wird vor allem in der Romandie gespielt. Erst vor kurzer Zeit wurde man auch bei uns auf dieses Ballspiel aufmerksam.

Was ist Tchoukball eigentlich genau? Der Sportstudent Christoph Wechsler beschreibt es so: «Dieses Spiel ist - stark vereinfacht - eine Mischung aus dem baskischen Pelota und dem

Handball. Es kann beidseitig auf einem Hand- oder Basketballfeld von einem bis neun Spielern gespielt werden, oder nur auf ein Tor mit mindestens zwei Spielern. Gebraucht wird ein Handball sowie zwei trampolinähnliche Vierecke, die auf jeder Seite anstelle eines Tores stehen. Das Goal ist von einer verbotenen Zone mit einem Radius von drei Metern umgeben. Das Ziel jeder Mannschaft ist, den Ball so auf das elastische Viereck zu werfen, dass er nach dem Zurückspringen von der gegnerischen Equipe nicht mehr gefangen werden kann.» Dies sind Regeln wie bei einem anderen Spiel auch. Der Hauptunterschied liegt aber darin, dass sich die Spieler nicht berühren und weder einen Wurf noch einen Pass stören dürfen. «Diese Regel wird strikte befolgt, denn dadurch entsteht ein flüssiges Spiel ohne Aggressionen», erzählt Francis Grenolet, einer der

beiden Tchoukball-«Entwicklungshelfer». Ihm geht es nicht nur darum, dass die Leute die Regeln kennen, sondern auch darum, dass sie die Spielphilosophie mitbekommen. Sein Freund Daniel Robert führt weiter aus: «Eines der Ziele des Spiels ist es, die andern Spieler dazu zu bringen, besser zu werden, damit wir ein tolles Spiel haben.» Dass dies nicht bloss fromme Sprüche sind, bewiesen chinesische Spieler, die Tchoukball schon beinahe perfekt spielen, an den letztjährigen Weltmeisterschaften in Neuenburg. Sie passten sich jeweils dem Niveau des Gegners an. Dies ist ihrer Spielfreude aber überhaupt keinen Abbruch. Ihnen war trotzdem die Lust am Spielen anzusehen. Übrigens, der Name Tchoukball kommt vom «tchouk»-Geräusch, das beim Abprallen des Balls vom elastischen Viereck entsteht.

Urs Frei

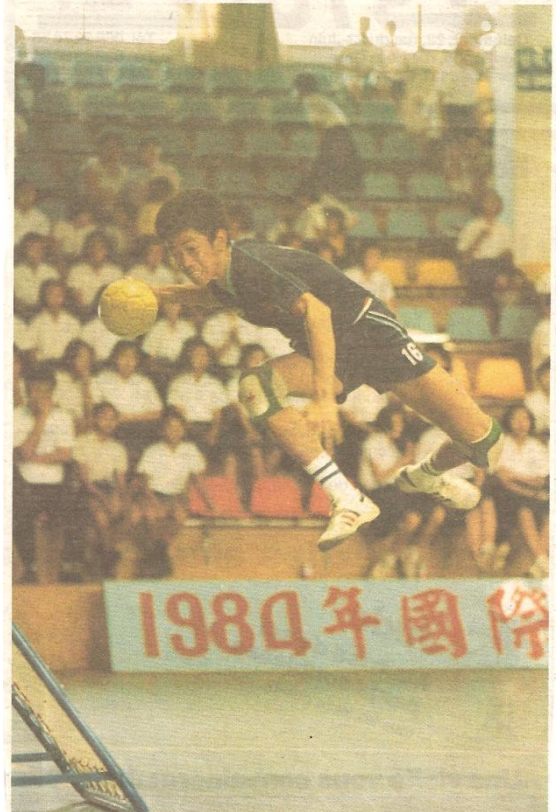


Tchoukball wird seit wenigen Wochen auch in Basel gespielt.

FOTO: URS FREI

Le dernier-né

Le tchoukball! • Il tient un peu de la pelote basque, un peu du handball, un peu - encore! - du volleyball. Cette discipline en devenir, en provenance d'Asie, est le dernier-né des sports pratiqués en Romandie. Il connaît une certaine vogue dans le canton de Neuchâtel. Dans le Jura, il est déjà pratiqué par les sociétés de gymnastiques et les moniteurs de Sport pour tous. Le Démo est parti à la découverte du tchoukball. (démo)



TCHOUKBALL

Sport en devenir

Jouer pour se perfectionner. C'est l'idée maîtresse de ce sport qui bannit toute recherche de prestige

C'est le dernier-né des sports pratiqués dans notre région. Le tchoukball, en quelques mois, a fait des centaines d'adeptes. Les Championnats du monde qui ont eu lieu l'été passé, en pays neuchâtelois, ont servi de détonateur. Par le biais des sociétés de gymnastique d'abord, puis de certains cours de moniteurs et, dernièrement, par le mouvement Sport pour tous, ce jeu a trouvé droit de cité dans notre région. Et les professeurs d'éducation physique auront prochainement cette discipline à leur programme de recyclage.

Le tchoukball a été créé et réglementé par un Suisse, le D' Hermann Brandt. Ce Chaux-de-Fonnier, exilé à Genève, a voulu donner une autre image du sport, retrouvant peut-être l'esprit olympique cher au Baron de Coubertin. C'est ainsi que le tchoukball part d'un axiome de base: rendre le sport éducatif pour le plus grand nombre. Il peut ainsi être joué comme activité physique familiale, comme sport ou jeu de loisir et de détente, voire comme sport de compétition.

Sur le plan personnel, l'attitude du joueur implique le respect de tout autre joueur, adversaire ou équipier. Le jeu est ouvert à toutes les capacités, innées ou acquises.

On rencontre de ce fait, sur un même terrain, des sportifs de tout âge et de sexes différents, adaptant leur propre comportement technique et tactique aux circonstances du moment.

Selon la charte du tchoukball que nous a défini Charles Tschachtli, de Bienne, vice-président de la Fédération suisse, un résultat, quel qu'il soit, n'engage jamais la réputation de quiconque. On en tire du plaisir, de la joie, mais jamais une satisfaction d'orgueil d'un succès.

Le D' Brandt a désiré condamner la notion de victoire, qui comporte en germe, une lutte de prestige et qui est source de conflits entre humains, à tous les degrés.

Le jeu: un exercice social

L'objectif du tchoukball n'est autre que la suppression des rivalités. Il ne s'agit pas de concessions faites à l'adversaire, mais d'actions communes liant les équipes l'une à l'autre. Le beau jeu d'une des formations appuie et rend possible celui de l'autre.

Le jeu devient alors un exercice social par l'activité physique. Et l'on débouche sur le côté éducatif par cette formule: le meilleur porte la responsabilité d'apprendre aux plus faibles. Il y a par conséquent une marche en avant de tous vers la compétence.

Pour le précurseur de tchoukball, le sport étant devenu un phénomène de société, il est nécessaire d'en revoir les structures,



Le but • Ou la surface qu'il faut viser. (démo)

afin qu'il devienne (ou redevienne) un moyen de fraterniser entre les peuples.

Le Tchoukball est un sport d'équipe et de balle. Ses origines, il les trouve dans un mélange de pelote basque, de handball et de volleyball.



du terrain, le ballon, ainsi que les gestes de base.

Au troisième, on a emprunté l'interdiction de laisser la balle toucher le sol et l'absence de contacts corporels entre les adversaires, même si on a supprimé les filets entre les deux équipes.

Chaque formation est composée de neuf équipiers. Celle qui a le ballon dans ses rangs dispose de trois passes au maximum. Ensuite, elle a l'obligation de tirer en direction du cadre de renvoi.

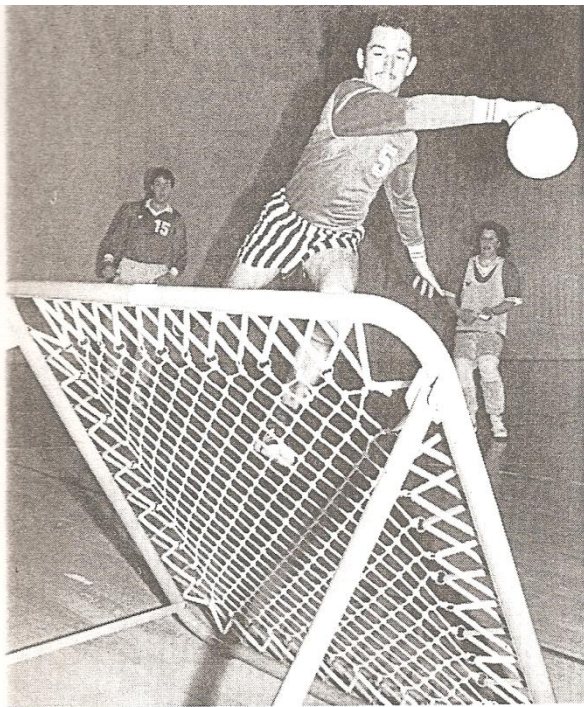
Que fait l'équipe adverse? Elle cherche à se placer de manière à récupérer le ballon après qu'il ait rebondi sur le cadre et avant qu'il ne touche le sol.

On marque un point quand on réussit à envoyer la balle par l'intermédiaire d'un des deux cadres dans les limites du terrain de jeu, avant qu'un des adversaires ne la récupère. On donne un point à l'autre équipe en revanche, si le tir manque le cadre ou rebondit à l'extérieur de l'aire de jeu.

En Suisse, la Fédération de tchoukball est composée des clubs du Val-de-Ruz, de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, de Lausanne et de Fribourg. Son président est Michel Favre, l'apôtre de cette discipline dans le Jura.

Au niveau mondial, ce sont actuellement les Chinois, les Japonais et les Coréens, qui figurent au sommet de la hiérarchie.

J.-P. M.



Plaisir du jeu avant tout.

Vincent Murith

2^e tournoi de tchoukball de Fribourg La qualité en hausse

La deuxième édition du tournoi de tchoukball de Fribourg a vécu. Et même bien vécu. Avec douze équipes en lice et une qualité de jeu en hausse, les organisateurs du Tchoukball-Club Fribourg se déclarent satisfaits. Un pas de plus vient d'être franchi en faveur de la ropagande de leur sport de prédilection.

Parler de résultats en tchoukball n'a un sens très relatif. Ce sport n'accorde en effet que peu d'importance à l'aspect classement pour privilégier au contraire le côté contact amical et plaisir du jeu. Ce tournoi a néanmoins vu pour vainqueur La Chaux-de-Fonds I qui a devancé Lausanne et Zoug I. Quant aux deux garnitures fribourgeoises en lice, elles occupent les deux dernières places. Mais avec une progression tout de même comme le presse l'entraîneur-joueur Philippe Bert:

«Le point positif est que cette année l'écart en buts est moindre que dans le

passé. Et puis nous avons pu former une deuxième équipe car une vingtaine de joueurs font maintenant partie du club. Notre but est maintenant de gagner quelques rencontres.»

Pas de championnat

Le niveau d'ensemble des formations présentes est d'ailleurs à la hausse. Ces équipes ne participent qu'à des tournois organisés par les clubs respectifs car aucun championnat suisse n'existe. En raison justement du refus d'accorder de l'importance aux résultats et aux classements.

Pour sortir le tchoukball de son aspect confidentiel – les spectateurs présents étaient assez rares – la présidente Bernadette Ducry souhaite le faire mieux connaître: «Mon vœu est que le tchoukball figure au programme des écoles. Car c'est un sport qui n'est pas violent et où les contacts sont rares» conclut-elle.

S. Lurati

Dimanche un sport peu connu à la halle du Platy Deuxième tournoi de tchoukball

TCHOUKBALL

Après la concluante expérience tentée l'année dernière, le Tchoukball-Club Fribourg organise un deuxième tournoi demain à la halle du Platy à Villars-sur-Glâne. Un tournoi original auquel prendront part douze équipes provenant de tout le pays.

Sport encore pratiqué confidentiellement par environ 200 adeptes, le tchoukball est pourtant né dans notre pays il y a une vingtaine d'années. C'est en effet un médecin suisse, le docteur Brandt, qui cherchait à l'époque à créer en quelque sorte une synthèse de

tous les sports, qui en est l'inventeur. Ainsi naissait le tchoukball qui remportait le premier prix mondial d'éducation physique. De nombreux pays l'adoptaient alors.

Ce sport est à la fois simple et subtil. En gros c'est du handball sans gardien qui se pratiquerait sur un terrain de basketball. Mais loin d'être un sous-produit abâtardi, le tchoukball répond à une philosophie particulière qui fait toute son originalité. Le jeu consiste à lancer la balle, la même qu'utilisée en handball, contre un cadre tendu d'un filet élastique qui la renvoie systématiquement comme le fait un miroir avec les rayons de la lumière.

Règles simples

Sans entrer dans le détail des règles du jeu, il faut tout de même apporter quelques précisions pour sa compréhension. Deux équipes de sept à neuf joueurs essaient à tour de rôle de s'approcher d'un filet par une série de passes rapides suivies d'un tir au but. C'est à l'autre équipe de récupérer le rebond sans que la balle touche au sol.

Dimanche, le tournoi débutera à 9 h. pour se poursuivre jusqu'à 16 h. Une équipe fribourgeoise sera de la partie, équipe qui s'entraîne tous les mercredis soir au Collège Saint-Michel. Avis aux amateurs... S. L.

Fribourg Tchouk Ball Club

Bernadette Ducry
Rte Joseph-Chaley 11
1700 Fribourg

Fribourg, le 9 février 1988

Chers amis,

le grand jour arrive. Comme promis, je vous envoie le programme rencontres du dimanche 21 février. Le lieu du tournoi sera Villars/Glâne. (I annexé)

Pour que le programme de la journée soit respecté, il faut impérativement rencontres débutent à 9h00 précises.

Une buvette sera à votre disposition et vous vendra gâteaux, cakes, boissons, sandwiches, etc...

A bientôt,

Bernadette

Programme des matches (2 x 12'):

	Groupe A	Groupe B	Groupe C
	Chx-de-Fds I Val-de-Ruz I Zoug II Uni-Bâle	Neuchâtel Zoug I Val-de-Ruz II Fribourg II	Lausanne Fribourg I Chx-de-Fds II Uni-Neuchâtel
	<u>Terrain 1</u>	<u>Terrain 2</u>	<u>Terrain 3</u>
9 ⁰⁰ -9 ³⁰	Chx I - VDR I	VDR II - Fribourg II	LSNE - Fribourg I
9 ⁴⁰ -10 ¹⁰	Zoug II - Uni-Bâle	Neuchâtel - Zoug I	Chx II - Uni-Neuch
10 ²⁰ -10 ⁵⁰	Zoug II - Chx I	VDR II - Neuchâtel	Chx II - LSNE
11 ⁰⁰ -11 ³⁰	VDR I - Uni-Bâle	Zoug I - Fribourg II	Fribourg I - Uni-Neuch
11 ⁴⁰ -12 ¹⁰	VDR I - Zoug II	Zoug I - VDR II	Fribourg I - Chx II
12 ²⁰ -12 ⁵⁰	Chx I - Uni-Bâle	Neuchâtel - Fribourg II	LSNE - Uni-Neuch
12 ⁵⁰ -13 ³⁰	PAUSE	PAUSE	PAUSE
13 ³⁰ -14 ⁰⁰	2A - 2B	3A - 3B	4A - 4B
14 ¹⁰ -14 ⁴⁰	1B - 1C	2A - 2C	3A - 3C
14 ⁵⁰ -15 ²⁰	1A - 1B	2B - 2C	4A - 4C
15 ³⁰ -16 ⁰⁰	1A - 1C	3C - 3B	4B - 4C
16 ⁰⁰ -16 ³⁰			

REMISE DES RESULTATS

DOMBRESSON 28.10.87

Mère brocante Foire d'automne: du TBVR la pluie et peu de monde...

Pour la foire d'automne qui s'est déroulée vendredi, les prévisions annonçaient la pluie. C'est dans le brouillard que le matin, plus de 100 commerçants s'installaient le long de la Grand-Rue et autour du collège.

Sur le coup de midi, déjà un tiers avaient plié bagage tandis que les autres interpellaient les quelques personnes qui s'étaient hasardées, en essayant de leur vendre leur marchandise. Les seuls stands qui connaissaient un peu d'animation étaient ceux des sociétés locales du village.

Contrairement aux années précédentes, la Foire d'automne édition 87 n'a pas tenu ses promesses. On ne voyait pas les gens débambuler et s'interpeller comme d'habitude.

On ne voyait que des gens sous leur parapluie dégoulinant qui cherchaient refuge sous les toits des stands des commerçants.



Quatre photos oubliées du 2 juillet : 87 Initiation au Tchoukball dans le cadre des Jeux Mondiaux de la Paix



PROGRAMME

A STRASBOURG - Responsable J.L. Schmitt-Werey

Samedi Soir 05 mars 1988

- 16 h 30 CSM - SUC
- 17 h 30 MUC - Paris First

Dimanche matin 06 mars 1988

- 9 h 45 CSM - Paris First
- 10 h 45 SUC - MUC

Dimanche après-midi 06 mars 1988

- 14 h 30 SUC - Paris First
- 15 h 30 CSM - MUC

EN SUISSE - Responsable La Chaux de Fonds

Dimanche matin 20 mars 1988

- 10 h Neuchatel - CSM
- 11 h La Chaux de Fonds - SUC

Dimanche après-midi 20 mars 1988

- 14 h 30 Neuchatel - SUC
- 15 h 30 La Chaux de Fonds - CSM

A la convenance des Suisses avant fin mars : Neuchatel - La Chaux de Fonds

A PARIS - Responsable Paris First

Dimanche matin 24 avril 1988

- 10 h Paris-First - La Chaux de Fonds
- 11 h MUC - Neuchatel

Dimanche après-midi 24 avril 1988

- 14 h 30 MUC - La Chaux de Fonds
- 15 h 30 Paris First - Neuchatel

TOURNOI INTERREGIONAL DE TCHOUK-BALL
1988

EQUIPES PARTICIPANTES

- Bas-Rhin Club sportif de Mundolsheim
Strasbourg Université Club
- Haut-Rhin Mulhouse Université Club
- Région Parisienne Paris First Tchouk-ball Club
- Suisse Neuchâtel
La Chaux de Fonds

REGLEMENT DU TOURNOI

- * 3 x 15 minutes séparées par 2 minutes de récupération
- * 12 joueurs par équipe dont 9 sur le terrain
- * 2 filles en permanence sur le terrain
- * Règlement modifié après le tournoi mondial de juillet 1987 (milieu du terrain, cadre, jambe)
- * Double arbitrage (1 arbitre fourni par chaque équipe en dehors des joueurs)
- * Tous les résultats sont à transmettre à J.L. Schmitt-Werey.

FRAIS DIVERS

- * Frais de déplacement à la charge de chaque équipe (répartition équivalente pour toutes les équipes en km)
- * Frais de repas à la charge de chaque équipe (repas tirés du sac, ou indication d'auberges "bon marché" par le club recevant)
- * Si nécessité de couchage prévoir un accueil par l'équipe recevante
- * Assurance obligatoire pour toutes les équipes par les Clubs ou la FFTB (licences).

RESPONSABILITES

Tout changement du programme est à signaler à J.L. Schmitt-Werey avant le 15 février 1988 avec les nouvelles propositions après accord des Clubs concernés.

Strasbourg CSM et SUC
J.L. Schmitt-Werey, 14, rue du Strengfeld
67450 MUNDOLSHEIM Tél. 88 20 35 06

Mulhouse Callot Pierre (MUC)
106, rue de la Métairie 68000 MULHOUSE
Tél : 89 44 11 57

Paris Paris First - CHABOT Patrick
3, Cité Magenta - 75010 PARIS
Tél : 16 (1) 47 37 31 39
ou
BANDEVILLE Eric - 10, avenue Stalingrad
93170 BAGNOLET - Tél : 16 (1) 43 62 51 33

Suisse FAVRE Michel
13 a, route de Jonchère CH 2208 LES HAUTS GENEVEYS

Deux documents oubliés dans mon historique de 1985 :

Mémoire de Patrick Erard (sera numérisé par **Swiss Tchoukball**)

Cours de perfectionnement à Lausanne : Animateurs Patrick Erard et Marc Veuve



UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
CENTRE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE

XXII E S E S S I O N 1982 - 1985

MEMOIRE PRESENTE PAR :
P A T R I C K E R A R D

LE TCHOUKBALL A L'ECOLE

Maître - conseiller :
Michel Favre

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES
Centre de perfectionnement
Couvaioup 13 - ☎ (021) 443203 - Case postale 3014 Lausanne 3014
Lausanne, le 25 mars 1985

SY/fd - 252

Aux maîtresses et maîtres inscrits
au cours no 224 C

Madame, Monsieur,

Votre inscription pour le cours no 224 C : "TCHOUKBALL" a été bien enregistrée; nous avons le plaisir de vous donner quelques renseignements le concernant.

Lieu : LAUSANNE, salle omnisports du bâtiment scolaire du Grand-Vennes.

Date : Mercredi 8 mai 1985.

Horaire : 14h00 à 17h00.

Participants : Selon liste annexée.

Équipement - matériel : Equipement de sport, éventuellement genouillères, de quoi prendre des notes.

Animateurs : Monsieur Patrick ERARD Monsieur Marc VEUVE
Serres 89 A Grand'Rue 41

2300 LA CHAUX-DE-FONDS 1025 ST SULPICE
Tél. 039 / 28 35 44 Tél. 021 / 35 48 17

CETTE LETTRE TIENT LIEU DE CONVOCATION.

Nous vous souhaitons un heureux cours et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT
le directeur
E. Savary
E. Savary

Annexe : liste des participants 28

22 avril : Tournoi organisé par le TB club Neuchâtel à la salle du Mail avec :

La participation d'une équipe de Paris. L'ambiance était parfaite et l'idée originale de prolonger le tournoi jusqu'au soir, suivi pour ceux qui le désiraient d'une petite soirée, a donné pleine satisfaction.

PROGRAMME DES MATCHES

durée : 2 x 13 m

	Terrain A	arbitres	Terrain B	arbitres
13h - 13h30	NE - CHX 1	CHX 2	VDR - UNI-NE X	FR
13h30 - 14h	LAU - PARIS	NE	CHX 2 - FR	VDR
14h - 14h30	ZUG 1 - CHX 1	PARIS	ZUG 2 - BALE	UNI-NE
14h30 - 15h	NE - LAU	CHX 1	VDR - FR	BALE
15h - 15h30	PARIS - ZUG 1	ZUG 2	UNI-NE - BALE	LAU
15h30 - 16h	CHX 1 - LAU	NE	ZUG 2 - CHX 2	ZUG 1
16h - 16h30	PARIS - NE	CHX 1	VDR - BALE	FR
16h30 - 17h	ZUG 1 - LAU	PARIS	UNI-NE - CHX 2	VDR
17h - 17h30	CHX 1 - PARIS	CHX 2	ZUG 2 - FR	UNI-NE
17h30 - 18h	NE - ZUG 1	ZUG 2	VDR - CHX 2	BALE
18h - 18h30	VDR - ZUG 2	NE	FR - BALE	LAU
18h30 - 19h	PARIS - LAU	FR	ZUG 2 - UNI-NE	ZUG 1
19h - 19h30	FR - UNI-NE	ZUG 2	CHX 2 - BALE	NE

Les tous débuts de Tchoukball en Valais

C'est en septembre 1987 que de l'association Valaisanne de gymnastique féminine, désirant introduire le Tchoukball comme sport jeu pour leurs fêtes cantonales, envoie une lettre au président de la fédération suisse de l'époque, Michel Favre qui a été le collaborateur du Dr Tchoukball Hermann Brandt (†1972) inventeur de ce sport. Puis en avril 1988 un cours est organisé en Valais; 25 personnes y participent. L'impact de ce cours déboucha sur une pratique de ce sport dans le canton.

Il y a maintenant 33 ans que ce sport a été créé par le Neuchâtelois Hermann Brandt médecin à Genève. L'émergence de cette invention lui est venue de l'inquiétude qu'il éprouvait déjà à l'époque concernant la violence dans les confrontations sportives, de l'atteinte à l'intégrité physique et psychique des uns envers les autres.

Nora Charvet et son équipe de monitrices et moniteurs, ont été convaincus qu'une telle activité sportive est indispensable aux relations entre les êtres humains. Par sa pratique, nous prouvons, que l'on peut tisser et renforcer les liens entre les peuples.

Le but est d'apporter une activité physique constructive, saine, ludique et éducative afin de permettre des rencontres à tout niveau entre les habitants de notre planète. Nous avons essayé d'exprimer ces valeurs non seulement à travers la structure des règles mais surtout dans le contenu d'une charte, faisant partie intégrante de l'enseignement de ce sport.

Ce sport doit représenter un idéal de comportement et d'attitude sur le terrain et vis-à-vis du spectateur. Nous devons aussi démontrer que toute personne participant à une activité physique de ce type, potentialise ses facultés mentales et physiques, il doit développer un comportement constructif vis-à-vis d'autrui, mais restons modeste, car nous devons éviter tout dogmatisme.

Notre espoir pour l'avenir c'est d'espérer que :

L'on multipliera les rencontres et les échanges entre le plus possible d'individus convaincus du potentiel éducatif de notre sport au niveau physique, psychologique et pédagogique.

Que l'homme, réalise enfin que le pouvoir, l'égoïsme et la violence sont des jeux dépassés.

On ne saurait assez insister sur le but de notre philosophie qui est : ne pas favoriser la fabrication de champion, d'équipe championne mais de contribuer à l'édification d'une société harmonieuse et sans conflit.

Je prétends que toutes les personnes imprégnées de cette vision deviennent des ambassadeurs de paix.

C'est en favorisant des rencontres sportives et culturelles entre nous tous sur cette terre, quelles que soient nos capacités fonctionnelles et intellectuelles, que l'on pourra concrétiser notre vœu le plus cher c'est-à-dire développer des liens afin de tisser un réseau de convivialité et d'amitié, c'est le meilleur antidote contre l'animosité, l'incompréhension, l'intolérance, la violence, ... bref tout ce qui détruit notre société.

En développant un tel sport, nous devons prendre conscience que : toute « compétition », rencontre (terme mieux adapté), mal gérée porte des germes d'agressivité, de violence et aussi malheureusement la tentation de se doper pour gagner à tout prix, cela nous guette tous et à tout instant.

Le Tchoukball est un vecteur de grande dimension, c'est-à-dire : respect des différences, paix, amitiés, convivialité, solidarité, modestie, ... mais chacun peut y ajouter tout mot ou concept ayant une valeur constructive de la personnalité et de notre société.

Par contre si notre seul but est de gagner ou de devenir champion, car croyez-moi personne n'est à l'abri d'une telle erreur.....
Surtout aidé par la puissance médiatique, on serait prêt à utiliser tous moyens non conformes au développement harmonieux d'une personnalité et d'une société.

Soyons, sensible aussi de la chance que l'on a de pouvoir entretenir à bon marché notre santé d'une manière ludique et, dans une structure soucieuse de donner à tous les moyens de s'auto construire.
Les connaissances actuelles permettent de dire que toute rencontre, au cours de laquelle il y a échange culturel et sportif, certes avec des règles d'éthiques bien établies, cela favorise la tolérance et la convivialité entre les êtres humains.

Que d'économies sur la santé, (physique et morale) et quel merveilleux outil de prévention contre toute déviance si le monde politique réalisait l'importance de ces quelques points non exhaustifs cités ci-dessus et décidait de promouvoir, un programme permettant à tous de poursuivre et de maintenir ses capacités physiques, psychiques et intellectuelles acquises durant sa jeunesse. Bref il faut favoriser la pratique et engager des personnes bien formées pour auto entretenir notre société dans la dignité.

Tournoi du 8 mai 1988 à Lausanne

- 1) Les 10 équipes inscrites sont réparties en deux groupes de 5 pour les matches du matin

A	B
La Chaux-de-Fonds I	La Chaux-de-Fonds II
Zug I	Zug II
Neuchâtel	Uni-Neuchâtel
Fribourg	Lausanne
Les Bergières	Val-de-Ruz

- 2) durant la première partie, les matches se déroulent en 2 x 12 minutes, sur 3 terrains.
- 3) durant l'après-midi, les parties durent 2 x 15 minutes (dur, dur!)
- 4) une cantine est en place pour vous fournir boissons et casse-croûte.
- 5) l'après-midi, un seul match se joue dans la salle et il est souhaité que toutes les équipes au repos assistent avec attention aux évolutions des deux autres sur le terrain.

A bientôt

dès 9 h. à la salle des Bergières
à Lausanne

Marco Kerra

Un week-end de réflexion les 30 avril et 1 mai 1988

Pourquoi ?

Un tournoi international comme celui de 1987 ne peut manquer de soulever un certain nombre d'interrogations chez tous ceux qui considèrent le Tchoukball comme autre chose qu'une simple activité physique. Dans quelle mesure sa conception socio-éducative et la teinte humaniste et philosophique de la charte doivent-elles influencer sa pratique ? C'est dans cette perspective que se place ce week-end.

Quelles questions ?

Que dire des sélections du choix des entraîneurs et des joueurs ? Que penser de cette élite ? Jouer pour une équipe nationale perpétue-t-il la tradition nationale chauxvine ? La compétition favorise-t-elle la recherche de l'efficacité et de la puissance au lieu du beau jeu ? Que dire du financement par la publicité ? etc ...

Qui ?

Toutes les personnes désireuses de participer seront les bienvenues.

Où ?

Certainement dans un chalet du canton de Neuchâtel ...

Détails ?

L'idée est de faire le samedi soir une soirée commune (repas, jeux, discussion) afin d'accroître les contacts et de réserver le dimanche pour les débats ? Un article détaillé paraîtra dans le prochain numéro des cahiers du Tchoukball.

Inscription ?

Jusqu'au 1er MARS avec le coupon ci-dessous. Vous pouvez bien entendu, joindre vos remarques concernant l'organisation ainsi que les thèmes de réflexion que vous souhaiteriez voir aborder.

Coût ?

Une modeste participation aux frais sera demandée.

A retourner jusqu'au 1er mars à votre président de club ou à :

Friedli Daniel/ Montchoisi 21 1006 Lausanne 021/27 34 83

Je soussigné participerai (sauf empêchement majeur) au week-end de réflexion les 30 avril et 1 mai 1988

le samedi et le dimanche

uniquement le dimanche

Nom : Prénom:

Remarques :

Lieu et date :

Signature

Le Lausanne Tchoukball Club et le Centre de loisirs des Bergières ont le grand plaisir de vous inviter à leur désormais traditionnel

Tournoi national de Tchoukball à Lausanne

Le dimanche 8 mai, à la salle omnisport du collège des Bergières

Dès 9 heure : matches de qualification

Dès 13 heure : finales

Avec la participation des équipes de : Fribourg

La Chaux-de-Fonds
Lausanne
Les Bergières
Neuchâtel
Uni-Neuchâtel
Val-de-Ruz
Zoug



Lausanne, le 6 avril 1988

Ref. JB/mb. - 103

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription au cours no 795 : 'Tchoukball' et avons le plaisir de vous y convier.

Lieu: Lausanne, salle omnisports du Grand-Vennes.

Dates: mercredi 4 mai 1988.

Horaires: de 14 h. 00 à 16 h. 30.

Matériel: équipement de sport (prévoir éventuellement un survêtement).

Remarques: frais de matériel (documentation) environ Fr. 5.-- à régler aux animateurs.
 En cas d'empêchement veuillez avertir le CFP (021 / 20 39 12).

Animateurs:

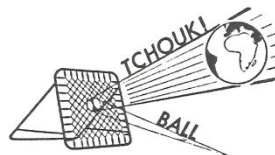
Monsieur Marc Veuve	Monsieur Alexandre Luthi
Rue du Centre 42	Av. de la Sallaz 47
1025 Saint-Sulpice	1010 Lausanne
(021 / 35 48 17)	(021 / 32 67 68)

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un excellent cours et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur

J. Bernoulli
 J. Bernoulli

Annexe: liste des participants 28



A tous les membres et amis du

Tchoukball Club Val-de-Ruz

Comme nous avons bien réussi en organisant notre vente d'objets divers ainsi que thés, cafés et pâtisseries, l'année passée au marché des commerçants à Cernier, nous avons décidé de récidiver une fois encore, ceci pour alimenter un peu la caisse du Club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire une revue dans vos affaires et voir ce que vous pourriez nous donner afin de garnir notre étalage.

Nous nous recommandons de nouveau à votre bon coeur pour nous faire éventuellement de la pâtisserie ou autres bonnes choses à manger.

Nous comptons donc sur vous afin que vous nous remettiez au plus vite vos dons en nature, car le marché aura lieu le 7 mai toute la journée à Cernier, (même emplacement que l'année passée).

Nous serions également à votre disposition pour venir chercher les choses à votre domicile si vous ne pouvez pas nous les apporter.

Nous spécifions que nous ne prendrons pas les objets trop encombrants, ceci afin de pouvoir transporter notre butin nous-mêmes avec les voitures seulement.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier encore beaucoup de tout ce que vous avez fait pour nous aider l'année passée.

En comptant encore une fois sur votre participation, nous vous présentons, Chers membres et amis, nos cordiales salutations.

Renseignements : Suzanne Vuillemin Boudevilliers tél. 038 - 36.14.34
 Marthe Tschachtli Bienne " 032 - 42.07.49

Dépôt : Suzanne Vuillemin Charles Tschachtli Robert Favre
Boudevilliers
 1 Rue Henri Calame par Cernier

Marché de Cernier .(pour nos finances)

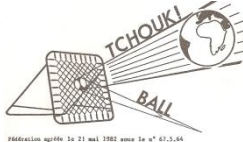


De gauche à droite Maria Aeschlimann, (maman de Catherine), Marthe Tschachtli, Marguerite Madliger (secrétaire de la FITB et FSTB pendant environ 20 années), Suzanne Vuillemin, Alice Greber, (maman de Carole), Carole c'est énormément impliquée dans le développement du TB et J+S, Charles Tschachtli qui lui aussi c'est énormément impliqué dans le développement du TB, (André Veuve papa de Marc Veuve), Marc lui aussi c'est énormément impliqué dans le développement du TB.



N° 813/76 Service des Sports

Monsieur J.P. ROUSSEL Président du Comité du Bas-Rhin de Tchouk-ball 25, rue de l'Yser 67000 - STRASBOURG



Fédération Française de Tchouk Ball (F.F.T.B.)

Monsieur Michel FAVRE PRÉSIDENT DE LA F.F.T.B. BOUTE DE LA JOUEURIE 13 A 2208 LES HAUTS GENEVEYS SUISSE

Monsieur Yves Scheidecker Président F.F.T.B. 25, rue de l'Yser 67000 STRASBOURG FRANCE

Les Hauts-Geneveys, le 9 mai 1988

Objet : Rencontre France-Suisse de Tchouk-ball le lundi 23 mai 1988 à Thann

Référence : Votre courrier du 14 avril 1988

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier du 14 avril 1988, nous demandant l'autorisation d'utiliser notre grande salle du COSEC le lundi 23 mai 1988 de 14 h 30 à 16 h 30 pour une rencontre France-Suisse.

Notre Municipalité réserve une suite favorable à votre demande. La grande salle, les vestiaires et douches seront mis à votre disposition.

L'utilisation de l'installation vous reviendra à 70.- Frs de l'heure, donc de 14 h 30 à 16 h 30 cette prestation vous sera facturée 140.- Frs.

Nous vous demandons de prendre toute la responsabilité de cette manifestation sportive, tant au niveau du déroulement de cette compétition amicale, qu'au niveau de la protection des lieux qui sont mis à votre disposition.

Nous vous souhaitons grande réussite pour cette manifestation sportive et nous vous prions d'exprimer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Objet : Rencontre SUISSE - FRANCE Références :

Cher Président,

Vous confirmez les entretiens que vous avez eus avec Jean-Louis SCHMITT. Je vous informe que le match international entre les sélections de Suisse et de France se déroulera comme prévu le LUNDI 23 MAI 1988 à 15 heures dans la salle des sports de la ville de THANN dans le Haut-Rhin.

Cette rencontre amicale, réservée aux masculins, devra commencer entre 15h00 et servir de promotion au TCHOUKBALL, en remplacement de la manifestation qui était prévue à Genève.

Afin que le comité local de Tchoukball puisse prévoir l'organisation de cette rencontre, il devrait attirer du public, et je vous serais reconnaissant de me confirmer officiellement votre participation et de me communiquer rapidement le nom et le club des joueurs retenus.

Si vos joueurs et leurs accompagnateurs désiraient prendre un repas de midi, je souhaiterais le savoir ainsi que leur nombre, de même que le prix que vous désirez consacrer à ce repas, car, il est évident que le jour de Pentecôte nous aurons quelques problèmes.

En attendant nous revolvons très prochainement, je vous prie de croire, Cher Président, en mes sentiments les meilleurs.

Michel Favre Président FSTB

Le Maire D. G. G. Le Maire D. G. G. F. BEURGER



Fédération Française de Tchouk Ball (F.F.T.B.)

LE TCHOUKBALL, C'EST QUOI ?

Un sport, né en SUISSE qui s'est exporté en France avec, pour berceau, l'ALSACE. C'est aussi un jeu qui peut se pratiquer partout et par tous...

AVEC QUOI SE JOUE-T-IL ?

2 équipes de 9 joueurs, un terrain de 20m X 40m, deux cadres de renvoi de 1m de côté, une zone interdite de 3m, un ballon de cuir.

QUELLES SONT SES REGLES ?

- il n'y a pas de camp déterminé, pas de but
- il n'y a pas de défense avant le shot, mais après le tir sur le cadre de renvoi
- il n'y a pas de dribble au sol
- le joueur qui tire sur le cadre doit lancer la balle avec un rebond qui le met hors de portée de l'adversaire, ce qui donne un point
- les joueurs adverses doivent récupérer la balle après le tir sur le cadre pour ne pas perdre le point et relancer sur le cadre pour marquer à leur tour
- on peut tirer indifféremment sur un cadre ou sur l'autre, trois tirs consécutifs seulement sur le même cadre étant permis
- le joueur en possession de ballon ne peut faire plus de trois empreintes au sol
- le tir sur le cadre métallique n'est pas admis
- si un joueur, en tirant sur le cadre le rate, il y a un point pour l'adversaire.

- le jeu s'effectue en trois tiers temps de 15 minutes
- l'engagement s'effectue non pas au centre de terrain mais derrière le cadre
- les changements de joueurs sont autorisés
- on peut pratiquer ce jeu en mixte (masculins-féminins)

DONC

il s'agit d'un sport qui se joue à l'inverse des autres : comme à la pelote basque, on récupère la balle après le tir comme au wolley ball on rattrape le ballon à la ligne des 3m très souvent après une manchette. contrairement au football et au handball on doit laisser l'adversaire en possession du ballon tirer sans le contraindre de quelle façon que ce soit.

NOUS SOUHAITONS que ces quelques explications vous permettent de suivre le jeu avec intérêt et d'y prendre goût.

TCHOUK-BALL

Table with match details: MATCH INTERNATIONAL 1987-1988, FRANCE vs SUISSE, COSEC de THANN, 23/5/88, 14h30. Includes player lists and scores.

TCHOUK BALL



MATCH INTERNATIONAL FRANCE - SUISSE

COSEC de THANN Lundi de Pentecôte 23 MAI 1988 14h30

Entrée libre



Tchoukball: France - Suisse Une démonstration convaincante au COSEC de Thann

Les sportifs thannois ont pu faire connaissance dernièrement avec une discipline nouvelle: le tchoukball. Un sport collectif qui tient à la fois du handball et du volleyball et qui est régi par des règlements tout à fait inédits. 2 équipes de 9 joueurs, dans le cas des matches de haut-niveau, jouent sur un plateau de handball mais sans poste ni camp défini. Pour marquer des points, il s'agit d'envoyer un ballon de hand au sol après l'avoir fait rebondir sur un cadre carré d'un mètre de côté, élastique, incliné à 45 degrés en lieu et place des buts de hand et entouré d'une zone interdite de 3m. Il est interdit de disputer le ballon à l'équipe adverse, la seule manière de se l'approprier étant l'interception après rebond sur le cadre. Un maximum de 3 passes sans rebond au sol, sont autorisées entre l'interception et le tir, d'où la nécessité de contraindre les rebondeurs en bordure de zone, bien souvent comme au volleyball à l'aide d'une manchette.



Une discipline originale, qui requiert adresse et condition physique. Photo - L'Alsace - ML

Un sport qui, on le voit, demande de bons réflexes, les joueurs disposant à tout moment des cadres pour y marquer, d'où des feintes spectaculaires, ainsi qu'une excellente condition physique car il y a très peu de temps morts. Les contacts entre joueurs sont inexistants, et la finesse est le maître-mot. La rencontre amicale opposant la France à la Suisse a conquis le public, pas très nombreux mais

connaissable. Essentiellement des handballeurs venus découvrir la discipline par curiosité ou pour s'en servir à bon escient dans leur club, mais aussi de nombreux professeurs effectuant récemment un stage de tchouk très enrichissant et ont ainsi pu mesurer la distance qui les séparait des joueurs de niveau international. Ceux-ci sont bien souvent d'anciens handballeurs ou volleyeurs lassés de la

brutalité qu'ils ont pu rencontrer. Mais les dirigeants de la Fédération française, dont le siège est à Strasbourg, remarquant que 50% de leurs nouveaux adhérents n'ont jamais pratiqué de sport collectif auparavant. Un bon créneau est donc à prendre, le sport resté à développer. Surtout en milieu scolaire, où il serait tout à fait adapté en raison de l'absence de contacts. La démonstration thannoise a en tout cas été

convaincante. Même si le tchoukball ne galvanise par encore les foules, l'équipe de France (elle a battu la Suisse par 57-15 points à 49) montre bien qu'on ne risque pas de s'ennuyer durant les 3 fois 15 minutes que dure une partie. Les prochains échecs du tchoukball dans ce vin viendront certainement de nos collègues, lycéens.

M. L.

A la découverte du tchouk-ball France-Suisse au COSEC

Un match international au COsec, c'est pour le moins habituel.

Du tchouk-ball, c'est inédit. Grâce aux relations de Régine Fimbel, la fille du chef des travaux de la ville, les sportifs thannois ont pu découvrir cette nouvelle discipline sportive née en Suisse en assistant à une rencontre opposant l'équipe de France à l'équipe nationale suisse.

Notre photo: Un joueur français va tirer sur le cadre. Et les Suisses sont prêts à réceptionner le ballon.



Le tchouk-ball s'apparente en quelque sorte au handball, sauf que les buts sont remplacés par des cadres sur lesquels il faut lancer la balle (un ballon de handball) avec un rebond pour marquer le point. Les équipes composées de 9 joueurs n'ont pas de camp défini et peuvent tirer indifféremment sur les deux cadres. Il n'y a aucun contact lors de ce jeu pour le moins spectaculaire car, contrairement au handball ou au football, on doit laisser l'adversaire en possession du ballon tirer sans le contraindre.



Voilà pour le principe de ce jeu qui commence à se développer en Alsace et plus spécialement dans le Bas-Rhin. Quant au match qui eut lieu lundi de Pentecôte et qui fut honoré de la présence du conseiller régional Jean-Luc Reiter accompagné de Roland Orthli, il vit la victoire de l'équipe de France par 57 points contre 15. Les tricolores ont forgé leur succès lors du premier tiers-temps de 15 minutes où ils prirent un avantage décisif (24 à 13). Les Suisses eurent beau remporter les deux autres tiers-temps (19

à 17/15), la victoire resta aux Français. (Photo DNA) P.F.

COQUELLES

Le "tchoukball" sort du tunnel



Au cours de la première démonstration jeudi soir à la salle polyvalente.

UN sport sans violence peut-il exister ? Ce fut, en tout cas, le thème d'un concours doté du prix Thurin que remporte un Suisse, M. Brandt, en 1989 en inventant un jeu sans affrontement physique : le tchoukball. Deux ans plus tard, un Strasbourgeois, M. Wery, mettait au point un règlement fédéral et plusieurs équipes, notamment de l'Est de la France, entraient en compétition. Cette nouvelle discipline sportive qui évite tout contact entre les membres des équipes a dû mal à faire surface. Heureusement, grâce à M. Dellinger, ingénieur topographique travaillant sur le lac Léman, elle vient de sortir du tunnel pour être mise au jour à la salle polyvalente de Coquelles.

Jeué soir, une démonstration fut faite par plusieurs adeptes du tchoukball devant un certain nombre de Coquellois dont M. Michel Nisman, secrétaire de mairie. Ce jeu se pratique sur un terrain de 40 m sur 20 m avec deux équipes de neuf personnes. Il s'apparente quelque peu au handball mais les joueurs ne sont pas opposés. De chaque côté, on tire un cadre trampoline qui renvoie la balle à l'adversaire. A lui d'être suffisamment adroit pour la récupérer et l'exploiter mais il n'y a pas de conquête directe. Ce jeu a l'avantage d'être disputé sur une surface réduite avec six joueurs dans chaque équipe. Si le tchoukball est adopté par les Coquellois, une section pourrait être créée au sein du G.A.L.E.C. En attendant, pour les amateurs, rendez-vous est pris tous les jeudis soir, à la salle polyvalente.

Un nouveau jeu d'équipe est né le Tchoukball



Curieux et amateurs au rendez-vous.

Jeué soir, dans la salle polyvalente de Coquelles se déroula une réunion de démonstration, d'un nouveau sport de balle : le Tchoukball sous l'impulsion, de membres de la société transmanche construction (T.M.L.), la démonstration de Monsieur Dellinger, fut claire et bien suivie, par les curieux et peut-être futurs joueurs de ce sport nouveau.

Ce Tchoukball, se joue avec une balle de hand-ball

deux équipes de 9 joueurs sur le terrain le temps de jeu est égal à 3 tiers-temps de 15 minutes.

A l'emplacement des buts en hand-ball se trouve deux cadres de renvoi (trampoline) le ballon ne doit jamais toucher le sol. Les modifications de trajectoire de la balle, suite à son contact avec le cadre de renvoi, provoquent des situations de jeu des plus surprenantes.

Très développés en Suisse, il existe plusieurs équipes dans l'Est de la France, ainsi qu'un club parisien.

La fédération existe depuis 11 ans. Les projets, bordés par une philosophie, par des pilotes et déroulent le jeu de la salle polyvalente. Puis un grand octobre, avec confirmés du perspective.

HERMANN BURI
FADENSTR. 41P
6300 ZUG

Zug, den 29. April 1988

ETS, Abt. Ausbildung
2532 Magglingen

**2. Magglinger Fortbildungstage 1988
Sport mit Sondergruppen**

Sehr geehrte Damen und Herren

Der Monatsschrift "MAGGLINGEN" Nr. 3 entnehme ich Ihre Ausschreibung für die obgenannten Fortbildungstage.

Sofern diese Veranstaltung noch nicht bis ins einzelne geplant ist, möchte ich Sie mit dem Gedanken befreundend, für diese Sondergruppenleiter TCHOUKBALL ins Auge zu fassen.

Ich bin überzeugt, dass sich dieses nonaggressive Ballspiel als pädagogisch wertvoll erweisen würde.

Schon wiederholt führten wir Tchoukball bei sog. Randgruppen ein (hauptsächlich verhaltensauffällige Kinder) und wir sahen welche positive Wirkungen damit erzeugt werden konnten.

Sofern sich keine Gruppe aus der franz. Schweiz zur Mithilfe entscheiden könnte, wären Spieler unserer Schulen bereit, an 2. oder (und) 3. Juni nach Magglingen zu kommen (Seminaristinnen und Seminaristen aus Menzingen / ZUG).

Eine Kopie dieses Briefes sende ich an Herrn M. Favre, Rte de la Jonchère 13a, 2208 Les Hauts-Geneveys, Präsident des Schweizerischen Tchoukball Verbandes. Sie könnten sich mit ihm in Verbindung setzen.

Ich hoffe, Ihnen mit diesen Hinweisen dienen zu können.

Mit freundlichen Grüßen

Hermann Buri

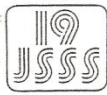
19me journée suisse de sport scolaire à la Chaux-de-Fonds TCHOUKBALL

Mercredi 8 juin 1988

Début du tournoi de Tchoukball 8h, fin 14h 30

Lieu : terrain des Forges (divisé en 3 emplacements)

ou en cas de pluie, salle de gymnastique des Forges (1 emplacement)



19ème journée suisse de sport scolaire
La Chaux-de-Fonds, juin 1988

Favre Michel

Centre sportif de la Charrière

2400 sportifs en ville

La Chaux-de-Fonds rajoint. Ce soir, peu avant 19 h, 1000 adolescents de 15-16 ans débarquent à la gare. La foule sera si dense que la place de la Gare sera cancellée pour laisser couler le flux. Le contingent doublera largement le lendemain matin. Tous, 2400 environ, participeront dès le matin avant 8 h à la Journée suisse de sport scolaire.

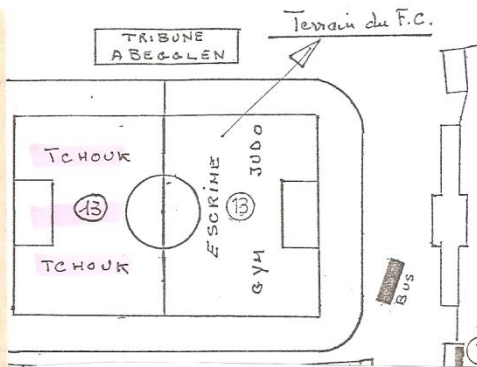
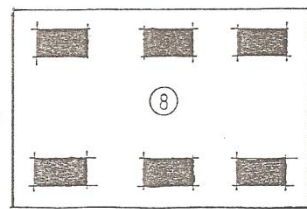
Les compétitions, dans les domaines de l'athlétisme, de la natation et des sports de balles, se dérouleront pendant toute la matinée, au complexe sportif de La Charrière, mais aussi sur les terrains et dans les salles de la

plupart des collèges de la ville, ainsi qu'à la piscine. De surcroît, des démonstrations (mini-tennis, tchoukball, escrime, judo et gymnastique) sont programmées. La proclamation des résultats est prévue sur le coup de 14 h 15.

L'arrivée des 1000 premiers sportifs ce soir pose un problème d'hébergement. Les organisateurs ont dû «réquisitionner» large de l'abri de protection civile à la salle de classe.

La gestion de l'intendance et de l'hébergement a également été confiée à l'école technique.

MARDI 7 JUIN 1988 (m)



TOURNOI AMICAL DE TCHOUKBALL

DENOMINATION DES EQUIPES

GROUPE A

2 C 1 (1)	GILLES CERF	= 1
2 M11 (2)	D. RACINE	= 2
2 P11	N. BAENA	= 3
2 S12	X. BONNET	= 4
2 S 2	S. BOVET	= 5
2 S32	I. PERRET	= 6

GROUPE B

2 C 1 (2)	Blaise Pelletier	= A
2 M11 (1)	M. TODESCO	= B
2 C11	B. NUMAKURA	= C
2 S31	M. FARINE	= D
2 S13	J. BARBIER	= C

Service des sports
Jeunesse et Sport
Neuchâtel

2004 Neuchâtel, le 22 juin 1988
Ecluse 67, cp 156, tél. 038/22.39.35-36

23 participants

Cours de formation moniteurs I J+S

"Fitness" - NE 461 - 4 au 9 juillet 1988

Théorie : Collège des Crêts - La Chaux-de-Fonds		conception d'un cours d'une leçon	th	petits jeux
Pratique :		leçon type	P	basketball
Mercredi 6 juillet	Jeudi 7 juillet	esjafetes relais	P	course d'orientation
petit-déjeuner	petit-déjeuner	volleyball bibliographie	P	
circuit-training	Rythme	sauter fac.		év. souper en forêt
piste d'après	saut-hauteur et TB	Direction administrative : R. Miserez		
gym-jazz	gym-jazz et TB	Direction technique : Myriam Hirschy		
tchoukball	initiation à la CD	Chfs de classes : Anita Cattin		
l'ener	l'ener	R. Erard : Liselotte Pahn		
		F. Genolet : Favre Michel		



Passport Vacances pour les Jeunes

CASE POSTALE 1135 - 2001 NEUCHÂTEL - CCP 20 - 4888

PASSEPORT VACANCES
POUR LES JEUNES
Secrétariat :
tél. 038) 24.24.41
099 TCHOUKBALL

2099	Lundi 11.07.88	de 14.00 à 15.30	207
6099	Lundi 08.08.88	de 14.00 à 15.30	167 enfants 10-15 ans

Un sport peu connu, passionnant, vivant; viens le découvrir.
PRENDRE AVEC SOI : Tenue de gymnastique, pantoufles de gym.
RASSEMBLEMENT : A Panespo, à 14h.00.
DEPLACEMENT : Trolleybus No 1 - Arrêt : Hôpital Pourtalès. Descendre direction le Stade de la Maladière.
ANIMATION : Michel Favre, Les Hauts-Geneveys

Nouvelles acquisitions

Françoise Müller-Huguenin

Les livres de la bibliothèque de l'EFGS ne peuvent pas être achetés, mais empruntés gratuitement pendant 1 mois.

Jeux

par Brandt Hermann

71.1665

Etude critique scientifique des sports d'équipe

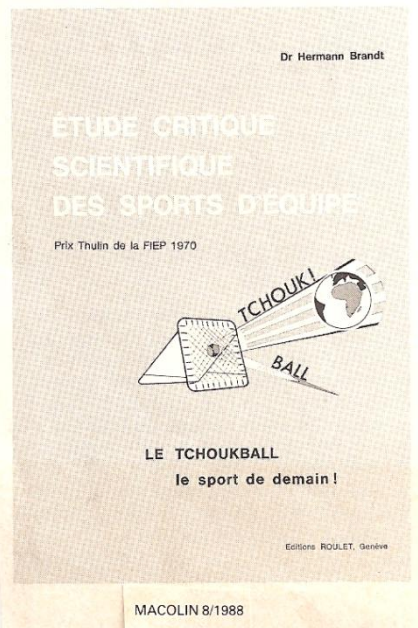
Le Tchoukball

Carouge-Genève, Roulet, 1987, 196 p. fig. ill.

Cet ouvrage est le fruit d'une large réflexion sur les problèmes généraux du sport et d'une expérimentation méthodique du nouveau jeu, inventé par le Dr Brandt lui-même, le Tchoukball. Le sens général de ce travail apparaît très clairement:

1. Au point de départ, il y a l'inquiétude du médecin, du pédagogue et du sportif, relative à la valeur éducative des activités sportives modernes.
2. Dans cette lutte en faveur du sport éducatif, il est bon d'apporter un exemple concret – et méthodiquement étudié – d'une activité sportive conçue d'abord dans cet esprit.

Cet ouvrage constitue une source de données scientifiques et de réflexions philosophiques et pédagogiques qui sera précieuse pour les chercheurs dans le domaine de l'éducation physique et du sport, et aussi pour les éducateurs.



Case postale 149
2900 Porrentruy 1

(066) 66 55 66

Aux animateurs du cours de perfectionnement pour MEP

TCHOUKBALL - JONGLAGE - GOBA

Porrentruy, le 13 juillet 1988 JCS/mj

Messieurs et chers animateurs,

Les maîtres enseignant l'éducation physique dans les écoles moyennes et moyennes supérieures de la République et Canton du Jura participeront à un cours de perfectionnement obligatoire, dont le thème est le suivant :

Thèmes	TCHOUKBALL	JONGLAGE	GOBA
Animateurs	Michel FAVRE	Daniel SCHAMBACHER	Etienne BUETIKOFER

Ce cours aura lieu à Delémont, au Centre sportif de la Blancherie le mercredi 31 août prochain. Le cadre-horaire est le suivant :

08h00 : Arrivée des participants - ouverture du cours
 08h15 - 09h45 : JONGLAGE I - TCHOUKBALL I
 10h00 - 11h30 : TCHOUKBALL I - JONGLAGE I
 11h45 : Dîner
 13h00 - 14h00 : JONGLAGE II - TCHOUKBALL II
 14h15 - 15h15 : TCHOUKBALL II - JONGLAGE II
 15h45 - 17h45 : GOBA
 18h00 : Evaluation et fin du cours

Après divers contacts, vous avez accepté de dispenser la matière de ce cours. D'ores et déjà, nous aimerions vous remercier pour votre disponibilité et vous inviter à réserver, dès maintenant, la date du 31 août prochain. De plus amples informations et la convocation définitive vous parviendront encore ultérieurement.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Messieurs et chers animateurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

INSPECTION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
L'Inspecteur :

Jean-Claude Salomon

Copie à : IPP - Section Perfectionnement et de la Formation continue

HERMANN BURI
FABRISTR. 41B
6300 ZUG
042 21 30 07

Zug, den 12. August 1988

EINLADUNG für den
TCHOUKBALL - SPIELTAG
in ZUG am 11. September

Liebe Freunde
Am 11. September erwarten wir viele Gruppen in Zug. Wir spielen auf dem Rasen am See!
 Zeit 10 - 16 Uhr
 Ort Spielwiese Schützenmatte Zug
 Modus Alle Gruppen spielen permanent
 Feldgrösse 36 x 18 Meter
 Gruppen 9 Spieler -innen
 Schiedsrichter permanent 1 Schiedsrichter pro Gruppe
 Die Punkte werden nicht gezählt!
 Fairness total (→ Charta!)
 Demonstration am Nachmittag für Zuschauer (?)
 Essen / Trinken: Grill mit Bratwürsten und Cervelat;
 Mineralwasser, Kaffee & Kuchen
 Anmeldung bis spätestens 1. September 1988 an:
 Hermann Buri, Fadenstrasse 41 b, 6300 ZUG

Der Spieltag kann nur bei trockenem Wetter durchgeführt werden:
 Tf (041) 182 gibt am 10. September ab 1800 Uhr Auskunft.

Herzliche Grüsse
Hermann Buri

TCHOUKBALL

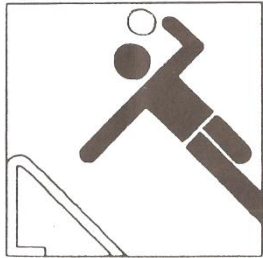
Der genfer Sportarzt, Dr. Hermann Brandt, war ein sehr engagierter Basketball- und Volleyballspieler. Die vorherrschende Fairness und die geringe Verletzungsanfälligkeit der Spieler hatten es ihm angetan. Mehr und mehr vermisste er aber den erzieherischen Gehalt; Das starre Regelwerk und die techn. Anforderungen waren für Kinder zu anspruchsvoll.
 Dr. Brandt entwickelte deshalb Ende der 60iger-Jahre eine neue Spielidee: Ein Mannschaftsspiel, das in seiner Anlage aggressionslos und zudem für Kinder und Erwachsene geeignet ist.
 Von dieser Spielidee her kann es gar kein aggressives Verhalten geben. Im Gegensatz zu den uns geläufigen Spielen kann der Gegner den Lauf des Spiels innerhalb einer Mannschaft nicht hemmen. Fast jede "Störung" führt direkt oder indirekt zu einem Punktgewinn des Gegners. Die Folge ist ein hoher Spielfluss und ein äusserst faires Spielverhalten.
 Das technische Können: Passen / Fangen / Werfen auf das elastische Gitter ist identisch mit den herkömmlichen Formen aus dem Handball.
 Die Spielregeln sind leicht verständlich: Das Spiel kann von von jedermann innert weniger Stunden erlernt und mit Freude gespielt werden.
 Trotz höchster Fairness werden die körperlichen und geistigen Fähigkeiten der Spieler auf sehr vielseitige Art und Weise beansprucht.
 Die Promotoren des Tchoukballs finden den pädagogischen Gehalt dieses Spieles so hoch, dass sie sich sehr für seine Verbreitung einsetzen. Sie wollen dies aber nicht "um jeden Preis". Die Spielidee muss erhalten bleiben.

Liebe Tchoukball-Freunde
 Wir freuen uns über 8 Mannschaften an unserm Spieltag! Alle Mannschaften können immer spielen.
 Am Nachmittag evtl eine Demonstration für Zuschauer. Jede Gruppe muss immer mind. 1 Schiedrichter haben!! Bälle sind vorhanden.
 Mineralwasser, Würste vom Grill mit Brot, Kuchen, Kaffee...
 Parkplatz vis-à-vis Spielwiese Schützenmatte.
 Uebernachtungsmöglichkeit: Camping, (neue) Jugendherberge: Anmeldung nicht vergessen.
 Tf 182 (Vorwahl 041) ab Samstag 18 Uhr.
 Hoffentlich haben wir trockenes Wetter!
 Auf Wiedersehen am Sonntag in ZUG Schützenmatte

Herzliche Grüsse

Hermann Buri

TCHOUKBALL SPIELTAG ZUG



Sonntag, 11. September 1988

Spielwiese Schützenmatt, Zug
10.00 bis 16.00 Uhr

nur bei schönem Wetter!
Telefon 182 gibt ab Samstag,
10. September, 18.00 Uhr
Auskunft über die Durchführung

Veranstalter:
Turnverein Seminar St. Michael, Zug

Bon niveau de jeu Quatrième tournoi scolaire de tchoukball

Comme les vendanges, la cuvée 88 du tournoi scolaire de Tchoukball a porté plus sur la qualité que sur la quantité. En effet, malgré un effort pour recruter plus d'équipes cette année, le jeune Tchoukball-Club local n'a pas eu le succès escompté.

Pendant, point fort réjouissant, le niveau de jeu a sensiblement augmenté, fruit du travail de certains maîtres d'éducation physique qui ont parfaitement réalisé que ce sport-jeu avait une grande valeur éducative et sportive.

Dans la catégorie A, réunissant les équipes de l'école secondaire, se sont les 3S22 (Azyupslarmxe) qui ont survolé le débat, battant au passage deux équipes de quatrième.

A relever la bonne prestation des Tchoukis, qui uniquement composée de jeunes filles de troisième s'est adjugée le troisième rang.

Chez les étudiants des écoles secondaires supérieure, se sont pour la troisième année consécutive les Tchoukybabies qui ont engrangé un maximum de victoires, malgré la présence dans leur rang que d'un seul joueur licencié.

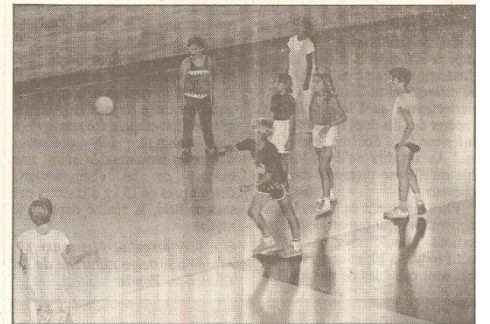
Cette équipe aura le redoutable honneur d'affronter les équipes de clubs dans le cadre du tournoi national qui se déroulera le 6 novembre dans les montagnes neuchâteloises.

La deuxième place a été remportée par une équipe nouvelle, qui nous vient de l'école de préparation aux formations paramédicales et sociales (EPPS), et qui en a surpris plus d'un par son très bon niveau de jeu.

CLASSEMENT

Cat. A: 1. Azyupslarmxe (3S22); 2. Les louyas (3S12); 3. Les Tchoukis (3CS1); 4. Les Gogos (4S22); 5. Les Zandouilles (4CS1); 6. Les jus

de Chaussettes (2S12); 7. The Best Bananan (2S11).
Cat. B: 1. Les Tchoukybabies (EICN + Gymn); 2. Vedam chouk (EICN + Gymn). (sp)



La qualité, plus que la quantité. (Photo Henry)



Salle de gymnastique Place de sport

PROGRAMME

SAMEDI 8 OCTOBRE 1988

Heures	Thèmes	Animateurs
12.00	OUVERTURE	
12.15	MERE ET ENFANT	SFO Courrendlin
13.00	JET DU BOULET	Françoise Vollet, Alain Chèvre Fabien Wiestrich
14.00	PASSAGE DE HAIES	Maxie-Claude Fährdeich SFO Bassecourt SFO Vézoules
15.00	LANCER DU JAVÉLOT	
16.00	SPORT HANDICAP	Delimont
17.00	TCHOUKBALL	Fédération Suisse
18.00	PRE-SKI avec population	Marathon frères
19.00	TRAMPOLINE	Luciane
20.15	PARTIE OFFICIELLE	

«JOURNÉES ROMANDES DE SPORT ÉDUCATIF»

LA CHAUX-DE-FONDS
7, 8 et 9 OCTOBRE 1988

THÈME

«LE SPORT ÉDUCATIF SCOLAIRE»,
avec la participation du D^r Jean Le Boulch

PROGRAMME

Vendredi 7 octobre	Samedi 8 octobre	Dimanche 9 octobre
19 h. 30 Accueil. (Aula du Collège)	9 h. 00 «Groupe scolaire de sport éducatif» Leçon pratique: Ajustement global. Travail par «essais-erreurs». M. Frédéric Roth. (Collège Bellevue, salle de gymnastique)	9 h. 30 «La psychocinétique et l'éducation spécialisée». Vidéo: E. Stalder
20 h. 00 Ouverture. Présentation: Michel Fleury	10 h. 30 «Importance de l'ajustement global» Exposé du D ^r Jean Le Boulch. (Aula du Collège)	10 h. 30 «Handicap et scolarité». Exposé du D ^r Jean Le Boulch
20 h. 15 «Éducation physique à l'école» Table ronde, débat public. Avec la participation de: D ^r Jean Le Boulch Frédéric Roth Gaston Cuhe	14 h. 30 «Le Tchoukball» Présentation et pratique avec les participants qui le souhaitent (chaussures de gymnastique)	14 h. 30 «Quel avenir pour le sport éducatif?» Synthèse par le D ^r Jean Le Boulch et les animateurs des Journées
	15 h. 15 «Historique du Tchoukball» Présentation de M. Michel Favre, Président de la Fédération suisse de Tchoukball	
	15 h. 30 «Les jeux de règles» Exposé du D ^r Jean Le Boulch	
	18 h. 30 Repas et soirée contacts-échanges (facultatif) Tirage «Concours 88 - SPORT ET FORMATION», Gérald Rosset	



Photo F. Roth, La Chaux-de-Fonds

Cours de perfectionnement moniteurs J+S "FITNESS"
du 21 au 22 octobre 1988, à Neuchâtel - NE 246

Chers amis,

Suite à votre inscription au cours précité, nous avons le plaisir de vous convoquer, en vous priant de bien vouloir vous conformer aux indications ci-dessous :

Lieu du cours : Halle omnisports de Pierre-à-Mazel, à Neuchâtel

SERVICES DES SPORTS - sect. J+S
Classe 07
2000 - Neuchâtel
Tél. 038/77.39.35-36

Branche sportive : Fitness
No du cours : NE 246
Dates : 21-22.10.1988

Groupe de cours : CP
Lieu : Neuchâtel

HEURES	Vendredi 21 octobre 1988	Samedi 22 octobre 1988	
		0800	Facteurs coordination
		0900	Travail pratique
		1100	Alimentation sportive
		1200	Repas
		13h45	Méthodes d'apprentissages
		1600	Discussion sur développement psychomoteur Evaluation - clôture du cours
18h00	Rendez-vous CPLN		
18h15	Ouverture - organisation - théorie J+S	th	
1900	Collation		
1930	Stretching	p	
2030	Tchoukball	MIS MF	

Participants : 30 dames / assistants

Théorie : CPLN
Pratique : Halle omnisports

Direction administrative : A. de Coulon
Direction technique : Robert Schaffer (RS)
Dés de classes : Frédéric Roth (FR)
Michel Favre (MF)
Martial Beyerle (MB)

Neuchâtel, le 11 octobre 1988

LIEU : COLLÈGE DE BELLEVUE. Parcours fléchi dès l'entrée de La Chaux-de-Fonds (direction Bâle-Bienne), parking à proximité. Arrivée par train: bus N° 9, direction «Tour de l'Est».

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS: «Institut de sport éducatif D^r J. Le Boulch», Neuchâtel, 038/33 72 49
«Journées romandes de sport éducatif», La Chaux-de-Fonds, 039/28 84 72
«Sport et formation», Genève, 022/28 32 27



SALON-EXPO DU PORT
ANIMATIONS ET EXPOSITIONS PAR
LES CLUBS SPORTIFS DE LA VILLE

ANIMATIONS DANS LES SALLES DE GYMNASTIQUE
DU COLLEGE DE LA PROMENADE

Samedi 22 octobre
de 15h à 20h

Démonstrations en commun par les sociétés suivantes :
Académie Neuchâteloise des Arts Martiaux Japonais / FSG Serrières /
Club des Lutteurs du Vignoble / Société de Tir à l'Arc / Tchoukball
Club de Neuchâtel / Gymnastique pour Aveugles *

Dimanche 23 octobre
de 20h à 22h

Rink Hockey Club Neuchâtel-Sports : concours de tirs au but

Samedi 29 octobre
de 10h à 12h
de 14h à 16h

Handball Club Neuchâtel : concours de tirs au but
Rink Hockey Club Neuchâtel-Sports : concours de tirs au but

EXPOSITIONS DANS LA COUR DU COLLEGE

Dimanche 23 octobre
de 14h à 16h

Société de Tir à l'Arc : concours de tir-pipes

Mercredi 26 octobre
de 20h à 22h

Ecurie des 3 Chevrans : exposition de la voiture de course de Formule 3
de Christophe Hurni

Dimanche 30 octobre
de 10h à 12h

Société Nautique de Neuchâtel : exposition de bateaux

DIVERS

Lundi 24 octobre
de 16h à 19h

Société Hippique, devant la sortie du salon, possibilité de faire
une promenade en calèche

Mardi 25 octobre
de 20h à 21h

Rock'N'Roll Dixiz Neuchâtel : démonstration sur la piste de danse

Samedi 29 octobre
dès 7h
vers 17h

Ski Club Chaumont, départ du Tour du Canton de Neuchâtel (skis
à roulettes) devant le Monument de la République
arrivée du Tour du Canton de Neuchâtel (skis à roulettes) devant
le Monument de la République

SEANCES DE SIGNATURES

Vendredi 21 octobre
entre 20h et 22h

FSG Serrières : Boris Dardel, Membre de l'Equipe Suisse

Samedi 22 octobre
entre 12h et 15h

Union Neuchâtel-Sports Basket : joueurs et entraîneur de la 1ère équipe

Lundi 24 octobre
entre 16h et 19h

Société Hippique de Neuchâtel : Laurence Schneider, Membre de l'Equipe
Suisse Junior, Thierry Gauchat, Membre du Cadre A de l'Equipe Suisse,
et Alain Devaud, Champion Neuchâtelois en 1983 et 1984

Mercredi 26 octobre
entre 16h et 18h
entre 18h et 20h
entre 20h et 22h

Cercle de la Voile Neuchâtel : Jean-Claude Vuithier, Membre de l'Equipe
Olympique Suisse et Champion du Monde en 5,5 m
Vélo Club du Vignoble : Pascal Richard, Champion du Monde de
cyclo-cross
Ecurie des 3 Chevrans : Christophe Hurni, participation au Championnat
Suisse de Formule 3

Vendredi 28 octobre
entre 17h et 20h

Red-Fish : Stefan Volery, Membre de l'Equipe Elite Suisse de Natation

Dimanche 30 octobre
entre 15h et 18h

Neuchâtel-Sports Athlétisme : Pierre Deléze, Membre de l'Equipe Suisse



SALON-EXPO DU PORT
PRESENCE DES CLUBS AU STAND
DU SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE

- | | |
|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Académie Neuchâteloise des Arts Martiaux Japonais | Samedi 22 de 17h à 20h
Jeudi 27 de 20h à 22h |
| 2. Neuchâtel-Sports Athlétisme | dimanche 30 de 15h à 18h |
| 3. Club-Neuchâtelois d'Aviation | vendredi 28 de 14h à 17h |
| 4. Badminton Club Télébam | lundi 24 de 19h à 22h |
| 5. Neuchâtel-Sports Boules | Mardi 25 de 20h à 22h |
| 6. Bureau de la prévention des Accidents | Vendredi 21 de 17h à 20h
Samedi 22 de 10h à 12h
dimanche 23 de 10h à 12h |
| 7. Cercle de la Voile de Neuchâtel | Mercredi 26 de 16h à 18h |
| 8. Curling Club Neuchâtel-Sports | Dimanche 30 de 12h à 15h |
| 9. Dixiz Rock Club | Vendredi 21 de 17h à 18h
Samedi 22 de 20h à 22h |
| 10. Ecurie des Trois Chevrans | Mercredi 26 de 20h à 22h |
| 11. FC Helvétia | Jeudi 27 de 16h à 18h
Samedi 29 de 12h à 14h |
| 12. FC Neuchâtel-Xamax | Mercredi 26 de 14h à 16h |
| 13. Gymnastique pour Aveugles | Samedi 22 de 10h à 12h
Jeudi 27 de 14h à 16h |
| 14. FSG Serrières | Vendredi 21 de 20h à 22h
Vendredi 28 de 20h à 22h |
| 15. Handball Club Neuchâtel | Dimanche 23 de 12h à 14h
Samedi 29 de 10h à 12h |
| 16. Société Hippique | Lundi 24 de 16h à 19h |
| 17. Club des Lutteurs du Vignoble | Samedi 22 de 15h à 17h |
| 18. Red Fish | Vendredi 28 de 17h à 20h |
| 19. Rink-Hockey Club Neuchâtel-Sports | Dimanche 23 de 20h à 22h |
| 20. Rugby Club Neuchâtel | Dimanche 23 de 18h à 20h
Mardi 25 de 18h à 20h |
| 21. Société de Sauvetage et de Vigilance Nautique | Samedi 29 de 14h à 16h |
| 22. Ski Club Chaumont | Samedi 29 de 16h à 18h |
| 23. Ski Club Neuchâtel-Sports | Mardi 25 de 16h à 18h |
| 24. Société Nautique de Neuchâtel | Dimanche 30 de 10h à 12h |
| 25. Sport Handicap ASI | Vendredi 21 de 18h à 20h
Jeudi 27 de 14h à 16h |
| * 26. Tchoukball Club Neuchâtel | Dimanche 23 de 10h à 12h |
| 27. Tennis Club Neuchâtel-Sports | Jeudi 27 de 18h à 20h |
| 28. Société de Tir à l'Arc | Dimanche 23 de 14h à 16h |
| 29. Club de Tir au Vol | Mardi 25 de 14h à 16h |
| 30. Union Neuchâtel-Sports Basket | Samedi 22 de 12h à 15h |
| 31. Vélo Club du Vignoble | Dimanche 23 de 16h à 18h
Mercredi 26 de 18h à 20h |
| 32. Volleyball Club Neuchâtel-Sports | Lundi 24 de 14h à 16h
Samedi 29 de 20h à 22h |
| 33. Neuchâtel-Sports Young-Sprinter HC | Samedi 29 de 18h à 20h |

TCHOUKBALL CLUB
NEUCHATEL

Neuchâtel, le 30 juin 1988

Alex Krattiger
Temple 24
2014 Bôle

Direction des Sports
M. Blaise Dupont

2000 Neuchâtel

SALON - EXPO DU PORT 1988
=====

Concours valable uniquement le samedi 22 octobre 1988

Nom : Prénom :

Adresse :

QUESTIONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
REPONSES											

1. Quel est le style de lutte le plus pratiqué en Suisse ?
a) La lutte Greco-romaine
b) La lutte à la culotte
c) La lutte libre
2. Le lutteur berger est-il vêtu ?
a) D'un maillot rouge ou bleu selon tirage sort
b) D'un maillot blanc à courtes manches et d'un pantalon blanc
c) D'une chemise colorée non voyante et d'un pantalon long de couleur foncée.
3. Quelle est la distance maximale olympique de tir à l'arc ?
a) 30 m.
b) 50 m.
c) 90 m.
4. Quelle est la vitesse de vol atteinte par une flèche moderne en fibres de carbone ?
a) 150 km/h
b) 200 km/h
c) 300 km/h
5. Le Katana c'est ?
a) Le sabre japonais
b) Un art martial
c) L'habillement
6. Le Pays du soleil levant est ?
a) Un continent
b) Un archipel
c) Une île
7. L'Académie neuchâteloise des arts martiaux japonais a été créée en ?
a) 1950
b) 1975
c) 1969
8. Au tchoukball, le joueur peut-il intercepter la balle à un joueur de l'équipe adverse ?
a) Oui, avant un tir au cadre
b) Oui, c'est indispensable
c) Non, jamais
9. Au tchoukball, de quelle forme sont les élastiques du cadre ?
a) Bande platte de 6 cm de largeur
b) Ronde
c) Tissus élastique
10. Quel engin n'est pas pratiqué par un gymnaste artistique ?
a) Barres parallèles
b) Barre fixe
c) Anneaux balançants
11. Les gymnastes à l'artistique reçoivent des couronnes comme suprême distinction. Les feuilles de celles-ci sont en ?
a) Sauge
b) Chêne
c) Laurier

Un tirage au sort départagera les personnes ayant répondu correctement à toutes les questions.

Proclamation des résultats et remise des prix à la salle de gymnastique de la Promenade le samedi 22 octobre 1988 vers 18 h 30

Les prix doivent être retirés immédiatement

A DEPOSER UNIQUEMENT DANS L'URNE DE LA SALLE DE LA PROMENADE

Concerné : Salon Expo du port

Monsieur,

Nous avons bien reçu le procès-verbal relatif à la séance du 15 juin 1988 concernant le Salon Expo du Port et vous en remercions.

Par la présente, nous pouvons vous donner quelques sommaires indications quant à la manière dont notre club désire être présenté.

Dans les grandes lignes, notre souhait est d'avoir à disposition un endroit où exposer quelques photographies et notes sur le tchoukball, à l'intérieur du stand.

Par ailleurs, et afin de mieux faire connaître ce sport, nous pensons réaliser une démonstration dans une des salles du collège de la Promenade, soit le samedi, soit le dimanche.

En espérant que ces quelques renseignements vous seront utiles pour votre organisation et en vous remerciant d'ores et déjà d'en prendre bonne note, nous vous adressons, Monsieur, l'expression de notre considération la meilleure.

TCHOUKBALL CLUB NEUCHATEL
La secrétaire

A. C. Balot

QUESTIONS DU CONCOURS

Pour chaque question, cocher la réponse juste et découper le formulaire dans l'une jusqu'à dimanche 30 octobre 1988, à 18h

1. Abbreviation de la Fédération de rock'n'roll en Suisse? S.R.R.C. F.S.D.N. F.S.R.
2. Nombre de participants ayant, en mars 1988, pris officiellement le départ de la course de ski de fond "La Vasaloppet"? 7815 8517 9922
3. Sur quelle catégorie de bateau réside Jean-Claude Vulliamy, barreur olympique et membre du Cercle de la Voile de Neuchâtel? Star Tornado 470
4. Date de fondation de l'Ecurie des 3 Chevrans, une des plus anciennes de Suisse 1950 1955 1960
5. Diamètre des boîtes utilisées pour les championnats du monde de boccia 10,4 cm 11,3 cm 10,7 cm
6. Lequel des 3 sports n'est pas pratiqué par les non-voyants? ski alpin alpinisme badminton
7. Quel est le nombre de dents d'une jument? 40 38 34
8. Quelle est la matière utilisée pour la fabrication du pigeon (assiette) de tir au vol? argile terre cuite plastic
9. En quelle année fut fondée la Société de Sauvetage et de Vigilance Nautique de Neuchâtel? 1930 1936 1952
10. Quel est le poids d'une pierre de curling? 10 - 12 kg 14 - 16 kg 18 - 20 kg
11. Une Neuchâteloise, ancienne championne de Suisse de descente et du combiné, a épousé un ancien grand champion de ski de descente, champion olympique et du Monde. Comment s'appelle-t-elle? Bernard Russi Roland Golombin J.-D. Daetwyler
12. A combien de points donne droit un essai marqué en rugby? 6 points 3 points 4 points
13. Dans la catégorie hommes, quel est le nombre de classes de bateaux admissibles aux Jeux olympiques et aux championnats du monde d'aviron? 7 8 9
14. Nationalité de l'inventeur du tchoukball suisse chinoise anglaise
15. Que mettent les gymnastes artistiques dans leurs mains pour avoir une meilleure prise des engins sur lesquels ils travaillent? du talc de la magnésite de la farine
16. Que veut dire karaté? self-défense avoir du caractère art de la main libre
17. Lors d'une fête de lutte suisse, les meilleurs lutteurs sont-ils récompensés par médaille couronne de laurier couronne de chêne
18. Un club de football parait ces 3 évolues en ville de Neuchâtel. Lequel? Helvétia Comète Châtelard
19. Quelle est la longueur du javalot en catégorie femmes? 2,0 m 3,30 m 2,60 m
20. En compétition de volleyball, quelle est la différence de hauteur du filet entre un match masculin et un match féminin? 30 cm 19 cm 10 cm
21. De quel se compose l'intérieur d'une balle de rink-hockey? sable boule de liège caoutchouc plein
22. Quelle est la distance record parcourue par une flèche tirée par un arc conventionnel? 250 m 650 m 1800 m
23. En quelle année et avec quel temps Stefan Volery a-t-il battu son 1er record de Suisse de natation, en épreuve individuelle? 1979 : 100m lib 33''66 1984 : 50m lib 23''32 1987 : 200m lib 1'52''47
24. Hauteur (transversale incluse) d'un but de handball 2 m 2 m 8 cm 2 m 13 cm
25. Vitesse possible atteinte par un volant de badminton lors d'un smash? 180 km/h 220 km/h 280 km/h
26. Taille d'Edward Gregg, joueur américain de l'Union Neuchâtel-Sports Basket (UNSB)? 2,11 m 2,13 m 2,15 m
27. En quelle année fut fondé le Sport Handicap ASI, section Neuchâtel et environs? 1963 1968 1983
28. En hockey sur glace, quel est le poids du puck? 141 - 155 g 156 - 170 g 171 - 185 g
29. Quel sera le nombre de réponses justes à ce concours?

29 octobre 88. Initiation au TB pour la Commission cantonale des jeunes gymnastes. 80 personnes participent à cette journée. Robert Flatt, Marco Salvi et moi-même animèrent ce stage.



Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique

COMMISSION CANTONALE DES JEUNES GYMNASTES

Avec nos compliments **29 oct**

*et tous nos remerciements pour les excellentes leçons données samedi dernier aux moniteurs des jeunes gymnastes vaudois; elles ont été très appréciées par les participants.
Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations sportives.*

Boyer

Programme des matchs pour le tournoi de La Chaux-de-Fonds du 6.11.88.

	TERRAIN A	arb.	TERRAIN B	arb.	TERRAIN C	arb.
9.00	ZG1 - CX2	ZG2	NE - TCH	BS	UNI - VR	CXJ
9.18	ZG2 -FR	ZG1	BS - CX1	NE	CXJ - LNE	UNI
9.36	NE - ZG1	LNE	UNI - CX2	CX1	VR - TCH	FR
9.54	BS -ZG2	VR	CXJ - FR	TCH	LNE - CX1	CX2
10.12	UNI - NE	ZG2	VR - ZG1	BS	TCH - CX2	CXJ
10.30	CXJ - BS	ZG1	LNE - ZG2	NE	CX1 - FR	UNI
10.48	VR - CXJ	LNE	NE - ZG2	TCH	CX2 - CX1	FR
11.06	UNI - ZG1	VR	TCH - BS	CX2	FR - LNE	CX1
11.24	VR -NE	UNI	CX2 - ZG2	ZG1	CX1 - CXJ	BS
11.42	TCH - UNI	NE	FR - ZG1	ZG2	LNE - BS	CXJ
12.00	CX2 - VR	TCH	CX1 - NE	FR	CXJ - ZG2	LNE
12.18	FR - TCH	VR	LNE - UNI	CX1	BS - ZG1	CX2
12.36	PAUSE		PAUSE		PAUSE	
12.54	VR - FR	ZG1	LNE - CX2	ZG2	TCH - CX1	CXJ
13.12	ZG2 - ZG1	VR	NE - CXJ	LNE	BS - UNI	FR
13.30	TCH - LNE	NE	CX1 - VR	BS	CX2 - FR	UNI
13.48	BS - NE	TCH	UNI - ZG2	CX1	CXJ - ZG1	CX2
14.06	CX2 - NE	BS	UNI - CXJ	ZG2	LNE - VR	ZG1
14.24	ZG1 - CX1	NE	ZG2 - TCH	CXJ	BS - FR	VR
14.42	NE - LNE	UNI	CXJ - CX2	TCH	VR -BS	CX1
15.00	UNI - CX1	FR	ZG1 - TCH	CX2	ZG2 - VR	LNE
15.18	BS - CX2	ZG2	ZG1 - LNE	UNI	NE - FR	CXJ
15.36	ZG2 -CX1	NE	CXJ - TCH	VR	UNI - FR	CX2

ZG1: ZOUG 1
ZG2: ZOUG 2
BS : UNI BALE
FR : FRIBOURG
NE : NEUCHATEL
VR : VAL-de-RUZ
LNE: LAUSANNE
TCH: TCHOUBYBABIES
UNI: UNI NEUCHATEL
CXJ: LA CHAUX-de-FONDS juniors
CX1: LA CHAUX-de-FONDS 1
CX2: LA CHAUX-de-FONDS 2



TCHOUKBALL CLUB
LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux de Fonds, le 27.10.88.

Chers amis tchoukballeurs,

Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour notre tournoi du 6 novembre.

Celui-ci se déroulera au pavillon des sports de la Charrière.

12 équipes de 7 joueurs seront au rendez-vous.

Toutes les équipes joueront 11 matchs, 15 minutes. Il y aura une petite pause vers 12h30.

Les matchs seront arbitrés selon les règles de la F.S.T.B., mais les points ne seront pas comptés, pour poursuivre l'expérience commencée à Zoug.

Par contre il y aura tout de même un classement, basé sur le plaisir subjectif que les joueurs auront éprouvé en jouant avec telle ou telle équipe adverse. Cela se déroulera de la façon suivante:

- au début du tournoi, chaque équipe recevra une feuille sur laquelle chaque joueur devra, après chaque match, noter le plaisir ou l'ennuï qu'il a eu à jouer face à telle équipe.

- à la fin du tournoi nous récupérerons ces feuilles et nous établirons un classement avec ces indications.

J'espère que cette formule ne vous fera pas rester à la maison et souhaite vous revoir tous en pleine forme le dimanche 6 novembre dans les montagnes neuchâteloises.

meilleures salutations

Gérard Boyer

INSTITUT PEDAGOGIQUE - 23, rue du Banné CH-2900 Porrentruy

Section "Formation continue et Perfectionnement"

Tél. 066/66.58.33

Porrentruy, le 17 octobre 1988/la

COPIE

Aux participants au cours 889.FC.53 - Tchoukball

Madame,
Monsieur,
Cher(ère) Collègue,

Le cours susmentionné a recueilli suffisamment d'inscriptions et nous avons le plaisir de vous inviter à y participer. *14 participants*

Animé par, Monsieur Michel FAVRE, il se déroulera comme annoncé, soit le

Patrick Frard

SAMEDI 12 novembre 1988

de 08.30 heures à 14.00 heures

à Porrentruy, Centre sportif de l'Oiselier, salle 1

Veuillez vous munir d'une tenue de gymnastique.

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez aux rencontres que nous organisons et vous souhaitons un cours agréable et enrichissant.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher(ère) Collègue, à l'assurance de nos sentiments distingués.



Le responsable :

Michel TAITI

Amicalement
votre COMMISSION TECHNIQUE

Résumé du courrier d'octobre 1988

1/ Cours de perfectionnement DAMES

Date : Samedi 5 novembre 1988 13.45 - 19.45 h

Lieu : Sion, salle de St-Guérin

Responsable du cours : Josiane Liand-Rossier, 1965 Savièse T. 027 / 25.13.89

2/ Cours spécialisé TCHOUKBALL

Date : Samedi 12 novembre 1988 15.00 - 19.00 h

Lieu : Sion, salle de St-Guérin I

programme ± groupe A : initiation au jeu
groupe B : suite du cours spécialisé Jeux du 23.4.88

Responsable du cours : Gaby Glassey, La Crettaz/Bramois 027 / 31.15.33

3/ Cours spécialisé GYMNASTIQUE

Date : Dimanche 13 novembre 1988 8.00 - 12.00 h

Lieu : Sion, salle des Creusets

Programme : varié et attrayant

Responsable du cours : Gaby Glassey, La Crettaz/Bramois 027 / 31.15.33

4/ Cours d'Introduction au Monitarariat(CIM) 1989

Dates : 1° partie : Samedi 3.12.88 13.30 au dimanche 4.12.88 à 17.00 à Ovronnaz

2° partie : Samedi 14.1.89 14.00 - 19.00 h au Centre sportif de St-Maurice

Responsable du cours : Betty GILLIOZ, Fortunoz, 1966 AYENT 027 / 38.18.06

Finance d'inscription : Fr. 60.-- au CCP 19-8303-9 (bulletin chez votre président(e))

Délai d'inscription : 15 Octobre 1988

Inscriptions chez Angela BONVIN, 1912 LEYTRON

Tchoukball-Club du Val-de-Ruz

Tournoi du 27 novembre au Mail à Neuchâtel

Cher amis,

vous trouverez ci-joint le programme des matches et de l'arbitrage que nous avons préparé pour votre tournoi. Vous constaterez que nous poursuivons l'expérience qui a été amorcée à La Chaux-de-Fonds et qui consiste à faire jouer chaque équipe avec toutes les autres. Les parties durent 16 minutes sans interruption. Les points seront à nouveau comptés mais il n'y aura pas d'affichage durant les matches. Un classement final indicatif sera placardé à l'intention de ceux que cela intéresse, mais aucune annonce ne sera faite officiellement.

Nous vous rappelons qu'une cantine vous permettra de vous restaurer durant cette journée.

Meilleures salutations et à bientôt

Marco Veve

pour le TBVR

Annexe : 1 liste des participants

Copie à : animateur(s)

- M. Michel BOILLAT, inspecteur des écoles secondaires
- M. Charles MORITZ, inspecteur des écoles primaires et maternelles
- M. Jean-Claude SALOMON, inspecteur de l'éducation physique
- Service de l'enseignement du DEAS
- Mme Monique JULLIERAT, AJEPS
- M. Claude DEVANTHERY, Saïnelégier
- Centre sportif de l'Oiselier, Porrentruy

Heures	Terrain A	Arbitres	Terrain B	Arbitres
9.00 - 9.16	Uni NE - Chx III	Lsne	NEI - Chx II	VdR
9.19 - 9.35	Lsne - Fr	Chx II	Uni BS - Chx I	Uni NE
9.38 - 9.54	VdR I - Uni NE	Chx I	ZG - NEI	Chx III
9.57 - 10.13	Chx II - Chx III	NEI	Lsne - Uni BS	VdR
10.16 - 10.32	Chx I - Fr	Uni BS	VdR - ZG	Chx II
10.35 - 10.51	Uni NE - NEI	Chx II	Chx III - Lsne	ZG
10.54 - 11.10	Chx II - Uni BS	Lsne	Fr - VdR	Chx I
11.13 - 11.29	Chx I - ZG	Uni NE	NEI - Chx III	Fr
11.32 - 11.48	Lsne - Uni NE	Chx I	Uni BS - Fr	VdR
11.51 - 12.07	VdR - Chx I	NEI	ZG - Chx II	Fr
12.10 - 12.26	Chx III - Fr	Uni NE	NEI - Lsne	Chx I
12.29 - 12.45	Uni BS - Uni NE	Chx III	Chx II - VdR	ZG
12.48 - 13.04	ZG - Chx III	Fr	Chx I - NEI	VdR
13.07 - 13.23	Lsne - VdR	Chx I	Fr - Uni NE	Uni BS
13.26 - 13.42	ZG - Uni BS	Chx III	Chx I - Chx II	Lsne
13.45 - 14.01	Chx III - VdR	ZG	NEI - Fr	Chx II
14.04 - 14.20	Lsne - Chx II	Uni BS	Uni NE - Chx I	ZG
14.23 - 14.39	ZG - Fr	Chx III	Uni BS - NEI	VdR
14.42 - 14.58	Chx II - Uni NE	Lsne	Chx III - Chx I	Fr
15.01 - 15.17	VdR - Uni BS	Uni NE	ZG - Lsne	NEI
15.20 - 15.36	Chx II - Fr	Uni BS		Chx I
15.39 - 15.55	ZG - Uni NE	Lsne		Uni NE
15.58 - 16.14	Chx I - Lsne	Fr		

	Zoug	Fribourg	Uni Bale	Lausanne	Uni Neuchâtel	Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds I	La Chaux-de-Fonds II	La Chaux-de-Fonds III	Val-de-Ruz	Points	Rang
Zoug	2	2	0	0	0	2	0	2	0	8	7	
Fribourg	0	2	1	0	0	2	2	0	1	6	8	
Uni Bale	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4	9	
Lausanne	2	1	2	2	0	0	2	0	2	11	5	
Uni Neuchâtel	2	2	2	2	2	0	2	0	0	12	3	
Neuchâtel	2	2	2	2	2	2	2	0	0	14	1	
La Chaux-de-Fonds I	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	10	
La Chaux-de-Fonds II	2	0	2	2	2	0	2	2	2	14	1	
La Chaux-de-Fonds III	0	2	2	0	2	2	0	2	2	12	3	
Val-de-Ruz	2	1	2	0	0	2	2	0	0	9	6	

UN JEU A LA RECHERCHE DE L'IDEAL SPORTIF

Le tchoukball figure depuis quelque temps déjà dans le programme sportif de l'UNIL et de l'EPFL. Comme il s'agit d'une discipline encore relativement méconnue, il n'est pas inutile d'effectuer les présentations et de donner certaines explications sur ses règles ainsi que sur les motivations qui ont entraîné sa création.

Alors que la liste des activités physiques à disposition semble déjà bien assez riche, on peut s'interroger sur la nécessité de l'allonger avec un jeu inédit. Pourtant parmi toutes les nouveautés qui font leur apparition dans l'univers du sport, le tchoukball possède une place particulière. Il ne s'agit pas d'une discipline populaire dans de lointaines contrées et mise à la mode chez nous, pas plus que d'une variation fantaisiste effectuée à partir d'un sport déjà existant, ni d'une invention qui aurait germé simplement par souci d'originalité. En fait, le tchoukball constitue le résultat d'une recherche scientifique relativement récente menée par un médecin suisse.

Le Dr Hermann Brandt, orthopédiste genevois qui a fondé le premier institut de médecine sportive en Suisse, a côtoyé tout au long de sa vie professionnelle un grand nombre d'athlètes blessés plus ou moins gravement lors de la pratique de leur sport. Il a constaté que les causes de ces traumatismes résideraient principalement dans l'exécution de mouvements inadéquats à la constitution et à la résistance de l'individu, d'une part, et dans les nombreuses formes d'agressions que l'on rencontre lors de certaines compétitions, d'autre part. A côté de ces accidents purement biomécaniques, le Dr Brandt a également analysé l'évolution psychologique et sociale de la mentalité sportive. L'enseignement apporté par ses recherches lui a permis de dresser une liste des exigences à satisfaire pour que l'éducation physique contribue à améliorer l'hygiène et la santé de tous plutôt qu'à fabriquer quelques champions éphémères.

Sa principale préoccupation était de présenter une nouvelle discipline qui serait exempte de toute agression et qui, par son aspect ludique, inciterait les gens à pratiquer un sport, quels que soient leur âge, leur sexe ou leurs capacités athlétiques.

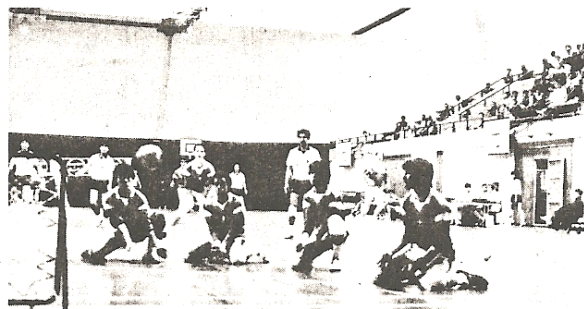
Le principe du tchoukball

Présenté en 1970 devant la Fédération internationale d'éducation physique, le tchoukball constitue l'aboutissement du travail scientifique de synthèse effectué par le Dr Brandt. Il s'agit d'un sport d'équipe et de balle qu'on pourrait définir comme provenant d'un mélange de pelote basque, de handball et de volleyball. De la première, on a gardé le principe d'une surface de renvoi mais en remplaçant le fronton par deux cadres métalliques mesurant un mètre de côté et au centre desquels se trouve un filet élastique fortement tendu (un mini-trampoline), en quelque sorte). Du second, on a conservé le terrain, avec ses dimensions, le ballon et les principaux gestes de base. Du troisième, enfin, on a emprunté l'interdiction de laisser la balle toucher le sol et

l'absence de contacts corporels entre les adversaires, même si aucun filet ne sépare les différents protagonistes.

Concrètement, on trouve sur le terrain deux formations de neuf joueurs chacune. Celle qui possède le ballon dispose de trois passes au maximum pour se mettre en position favorable au moment de tirer en direction d'un des deux cadres de renvoi, situés à chaque extrémité de l'aire de jeu. Simultanément, l'équipe adverse cherche à se placer de manière à pouvoir récupérer le ballon après qu'il ait rebondi sur le cadre et avant qu'il ne touche le sol. Les défenseurs n'ont pas le droit d'intercepter les passes ni de gêner les mouvements des attaquants. Le joueur en possession de la balle ne doit pas la laisser tomber au sol, la conserver plus de trois secondes, la toucher avec le bas du corps ou effectuer plus de deux pas. Il marque un point pour son équipe lorsqu'il parvient à envoyer le ballon, par l'intermédiaire de l'un des deux cadres de renvoi, dans les limites du terrain de jeu avant qu'un de ses adversaires ne le récupère. Il donne un point à l'équipe opposée, par contre, si son tir manque le cadre ou rebondit en dehors de l'aire de jeu.

Les mouvements de base du tchoukball sont constitués de courses rapides effectuées sur de courtes distances, de sauts ainsi que d'une infinité de variations pour lancer et attraper la balle. Ils sont exécutables par n'importe qui selon ses capacités. Comme les interceptions et les obstructions n'existent pas dans le tchoukball, chaque action peut être menée sans danger. Les seules limites sont fixées par les règles du jeu, le niveau technique et l'imagination de l'exécutant. Cela n'empêche pas le tchoukball d'être spectaculaire, puisque chaque équipe utilise la combativité de ses joueurs pour récupérer les balles en défense, avant qu'elles ne touchent le sol, et en attaque pour prendre de vitesse les adversaires ou les feinter. Toutes les phases de jeu s'effectuent de manière constructive car il n'est pas possible de pratiquer une tactique destructrice.



Un attaquant se trouve en position de tir alors que ses adversaires en défense se préparent à récupérer la balle, juste à l'extérieur de la zone «interdite».

Les enjeux du tchoukball

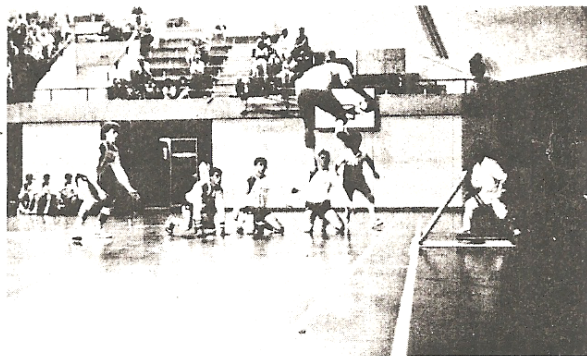
L'un des objectifs fondamentaux du tchoukball est de lutter contre la violence dans le sport. En dehors de toute considération morale, on se rend compte que le jeu dur, agressif ou soi-disant viril entraîne trois types d'inconvénients majeurs: il y a d'abord la mise en danger de l'intégrité corporelle des acteurs; on observe ensuite une diminution du pouvoir éducatif de la discipline en question puisqu'un des protagonistes peut commettre une erreur de jugement ou un manque de technique en commettant une faute; enfin, cette situation restreint la pratique du sport à une élite physiquement capable de résister aux agressions et incite la majorité de la population à endosser l'habit du spectateur au lieu de stimuler sa participation active.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer trop longuement le premier point, les statistiques médicales ainsi que les actualités sportives dans les quotidiens sont suffisamment parlantes pour cela. La suppression des interceptions et des obstructions dans le tchoukball permet d'éliminer toute agression entre adversaires. Cela ne signifie pas pour autant que l'on ne se blesse pas en jouant au tchoukball; des risques d'accidents subsistent malgré tout, mais dans tous les cas ces derniers ne sont jamais causés par l'un des opposants.

Dans la pratique du volleyball, on constate une inexistence de la violence imposée de fait par la configuration même du terrain. En désirant jouer au tchoukball, on effectue un choix délibéré qui implique automatiquement le respect de l'adversaire; même si tous les joueurs se côtoient et se croisent sur le terrain sans aucune séparation physique en deux camps distincts, les rencontres demeurent exemptes de toute agression. C'est ce que j'appellerais le principe de non-violence active du tchoukball.

Le second point s'adresse plutôt aux enseignants et à ceux qui s'in-

teressaient aux retombées pédagogiques du sport. Dans les disciplines où les agressions existent, même si elles sont théoriquement interdites, les joueurs peuvent compenser leurs erreurs ou leur infériorité technique par rapport à l'adversaire en commettant des irrégularités. Par exemple, on essaie de faucher, de bousculer ou de retenir par le maillot celui qui part seul au but. Même si cela se paie au prix d'un avertissement ou d'une expulsion, suivant les rigueurs de l'arbitrage,



Le bloc défensif après un tir au cadre.

on évite souvent par ce moyen-là de concéder un but à l'autre équipe. Cette attitude est absolument anti-éducative. A l'inverse, des sports d'équipe comme le volleyball ou le tchoukball, ainsi que des disciplines individuelles comme le tennis, le ping-pong, et bien d'autres, ne pardonnent généralement pas les erreurs et les révèlent de façon très claire. Si on rate une passe ou un «smash», c'est parce qu'on ne maîtrise pas complètement ces gestes ou que l'on a mal évalué la situation. Ces constatations démontrent qu'en supprimant les agressions entre sportifs, on les stimule à s'entraîner de façon positive. De ce point de vue, le tchoukball se révèle comme un excellent outil éducatif.

La violence dans le sport constitue un obstacle qui ne permet pas à n'importe qui de le pratiquer et implique l'avènement d'une certaine élite physiquement capable de l'assumer. En supprimant toute possibilité d'agression et en reposant sur des gestes de base très simples, le tchoukball est un sport d'équipe extrêmement accessible pour tous, sans distinction d'âge, de sexe ou de capacité athlétique. Cette affirmation ne tient pas seulement du discours purement théorique mais se vérifie réellement dans la pratique. A ma connaissance, il s'agit là du seul exemple de sport de balle où les entraînements et les matches réunissent sur le même terrain des femmes et des hommes, des jeunes joueurs de niveau international et des personnes de quarante à soixante ans.

Contrairement à bon nombre d'idées préconçues, chacun en retire un bénéfice substantiel et c'est vraiment là que se situe la plus grande richesse du tchoukball, d'un point de vue social. Le club de Lausanne s'entraîne tous les mercredis soirs de 20 à 22 h au Collège de Béthusy, sauf pendant les vacances scolaires ou les veilles de jours

fériés. L'accès est bien entendu ouvert à tous et gratuit pour les membres de l'UNIL et de l'EPFL. Il n'existe pas de championnat mais, par contre, de nombreux tournois sont mis sur pied durant l'année. Outre les membres des différents clubs de Suisse, on a également l'occasion de rencontrer les équipes universitaires de Neuchâtel et de Bale.

Mieux que tous les discours, la pratique permet de se rendre compte de ce qu'est le tchoukball. Alors, pourquoi ne pas tenter un essai? Une petite visite au Collège de Béthusy, avec une tenue et des souliers de sport, ne coûte rien, sauf quelques gouttes de sueur.

Marc VEUVE

A propos du tchoukball et des livres du Dr H. Brandt¹

Michel FAVRE, président de la Fédération suisse de tchoukball

La recherche fondamentale nous apprend que l'être humain a reçu la faculté de s'accorder des pouvoirs à lui-même. Cette capacité d'auto-structuration ouvre à l'Homme des horizons sans frontières mais nous place en face de nouvelles responsabilités. Parmi celles-ci, trois me paraissent fondamentales pour la survie de l'Humanité:

- admettre qu'il n'y a pas une vérité mais des vérités;
- prendre conscience de la richesse des différences entre les êtres humains;
- après avoir intégré ces données nouvelles, élaborer des concepts nouveaux impliquant la dignité et le respect de l'Homme.

Le Dr en médecine Hermann BRANDT, précurseur en ce domaine, perçut plusieurs découvertes de ces dernières années. Il choisit le sport pour cristalliser ces idées d'ouverture face à l'Homme.

Avec le tchoukball il créa un sport-jeu et une charte dont l'impact éducatif se répartit sur trois plans: physiologique (ou biologique), psychologique et socio-affectif.

Il s'agit non moins que d'offrir aux participants la possibilité de se construire une personnalité affirmée et ouverte.

Ces valeurs éducatives justifient l'intérêt que l'ensemble des «responsables», à tous les niveaux (politique, éducation, sports, etc.), doivent accorder à ces concepts nouveaux.

Le sport étant devenu un phénomène social important, il est urgent d'en revoir les structures afin qu'il devienne un moyen de communiquer et de fraternisation entre les individus comme entre les peuples. C'est l'un des moyens les plus efficaces pour obtenir un équilibre mondial.

Le sport et l'éducation physique ne s'opposent pas, mais une contradiction apparaît au moment où l'activité sportive échappe à l'éducation.

¹ Voir SP + F N° 13/Déc 88, pp. 10 et 15.

² Voir à ce sujet: A. JACQUARD, « Moi et les autres », Ed. du Seuil, coll. « Point-Virgule », Paris, 1983.

Communiqué de la Fédération suisse de tchoukball

La FSTB a tenu son Assemblée annuelle le 28 janvier dernier à Bienne.

Dans son rapport, le président Michel FAVRE s'est plu à relever l'intense activité développée par les clubs et groupements. Il a notamment évoqué les divers domaines dans lesquels se manifeste particulièrement l'action réjouissante des amateurs de tchoukball:

- Cours d'introduction et de formation pour les moniteurs « Jeunesse + Sport ».
- Démonstrations nombreuses dans le cadre des écoles et des sociétés de gymnastique.
- Création d'un nouveau club UNI-NEUCHÂTEL.
- En Suisse allemande, activité très intéressante des groupements d'UNI-BÂLE, ZOUG et FRAUENFELD.
- Les tournois annuels, dont chaque club a organisé en 1988 sa propre «mouture», constituent autant d'occasions de rencontres amicales dans une atmosphère de détente, auxquelles participent souvent des invités étrangers.

(Suite à la page suivante)

Le Tchouk-ball

Michel Favre, président de la Fédération suisse de tchouk-ball

Les participants aux dernières Journées romandes de sport éducatif (La Chaux-de-Fonds, 7-9 octobre 1988) ont eu l'occasion de s'initier au Tchouk-ball par la théorie et la pratique. Michel FAVRE, qui fut très proche du D^r Brandt, a bien voulu nous présenter ce sport et son créateur.

(G.R.)

Un sport éducatif conçu par le D^r Hermann BRANDT

Né à La Chaux-de-Fonds le 6 octobre 1897 et décédé à Genève le 15 novembre 1972, le Docteur H. BRANDT s'est efforcé durant toute sa vie de contribuer à faire des activités physiques et sportives un moyen de plein épanouissement de l'individu. Il a mené, pendant de longues années, des études et des expériences sur l'ensemble des connaissances scientifiques d'application pratique dans le domaine des activités physiques. En 1928, il crée au sein de la Fédération de gymnastique le contrôle médico-sportif qu'il étend, par sa persévérance, au canton de Genève puis au pays tout entier.

Ses études et ses expériences aboutissent à la publication d'un ouvrage intitulé «*De l'éducation physique aux sports par la biologie*» (Ed. Médecine et Hygiène, Genève, 1967). La conclusion formelle de ses recherches démontre que les activités physiques ne peuvent se trouver légitimées qu'en fonction de leurs possibilités éducatives. Partant de ces principes, le D^r H. Brandt présente, au premier concours international littéraire sur la théorie de l'Education physique (Prix Thulin), une «*Etude critique scientifique des sports d'équipe - Le Tchoukball*» (Ed. Roulet, Genève, 1971), et le 16 août 1970, dans l'Aula de l'Université de Lisbonne, il devient lauréat du fameux Prix mondial. L'expression pratique de ses idées est le Tchouk-ball, sport d'équipe où la pelote basque s'harmonise au Hand-ball et devient avant tout un sport non agressif.

Lesprit du jeu

C'est dans un esprit d'universalité du sport et de pratique naturelle que le D^r Brandt a conçu le Tchouk-ball comme véritable éducation physique de base pour le plus grand nombre d'individus. Tous les mouvements effectués par les joueurs sont naturels: lancer, réception, passe, course, saut, etc. Les règles du jeu ont été élaborées dans le souci d'en faire un sport accessible à tous, en respectant les exigences biologiques et les aptitudes inégales des différents pratiquants. Basé sur l'idée fondamentale de contribuer à l'éducation par le sport, le Tchouk-ball convient parfaitement à l'école, à la famille, à l'occupation des loisirs d'une façon générale, mais également à la compétition.

L'orgueil, l'ivresse du prestige, on le sait, sont à la base de tout conflit humain: aussi le D^r Brandt, dans l'élaboration des règles, s'est-il fixé comme but de diminuer les causes de conflits interpersonnels, pensant que si ces principes sont enseignés dès le plus jeune âge, l'enfant, et plus tard l'adulte, auront tout naturellement le respect du prochain. Les règles du tchouk-ball, donnent donc libre cours à l'action personnelle et font de chaque joueur un élément conscient de ses capacités. Sur ce plan-là, l'adaptation du jeu aux diverses aptitudes et compétences individuelles est parfaite et les efforts éducatifs majeurs.

Comment jouer?

Un ballon de hand-ball et un cadre de tchouk-ball (cadre métallique incliné à 45°, à l'intérieur duquel un filet est tendu à l'aide de sandows) sont seuls nécessaires. La balle est alternativement à la disposition de chaque équipe dont l'objectif est de la faire rebondir, par l'entremise du cadre, en direction d'un endroit du terrain en principe inoccupé, ceci de telle manière qu'aucun adversaire ne parvienne à la réceptionner avant qu'elle ne touche le sol.

Le terrain

Le jeu peut prendre deux formes selon que l'on utilise un ou deux cadres: jeu monopolaire, jeu bipolaire. Les dimensions du terrain peuvent être adaptées aux conditions physiques des personnes présentes et de leur nombre. Toutefois, les dimensions sont imposées pour ceux qui désirent pratiquer ce jeu en compétition. Elles sont alors de 20 m x 20 m pour le jeu unipolaire à 6 contre 6, et de 20 m x 40 m pour le jeu bipolaire à 9 contre 9.

Les règles

Le tchouk-ball est soumis à un code d'arbitrage conçu pour sauvegarder l'esprit du jeu (pas d'agressivité). Des règles ont été mises au point pour les matches internationaux et de championnat. Elles peuvent être modifiées pour les jeunes ou pour le jeu de loisir, à condition de respecter l'esprit établi.

1. Comme à la pelote basque, le ballon change d'équipe chaque fois qu'il rebondit au cadre après un tir.
2. Les deux équipes sont mélangées sur le terrain, l'équipe adverse devant réceptionner le ballon après un tir au cadre avant qu'il n'ait touché le sol.
3. Le nombre des joueurs peut varier et aller de 1 contre 1 à 6 contre 6 pour le jeu unipolaire, et de 6 contre 6 à 9 contre 9 pour le jeu bipolaire.
4. Il est permis: de saisir, de lancer, de repousser le ballon avec les mains, les poings, la tête et le tronc; de poser trois fois un pied au sol (trois empreintes) lorsque l'on est en possession du ballon, sa réception les deux pieds au sol comptant pour deux empreintes; de tenir le ballon pendant trois secondes; de passer le ballon d'une main à l'autre; de jouer à genoux ou couché; de rester immobile à une place quelconque du terrain.
5. Il y a faute: lorsqu'un joueur se déplace en dribblant le ballon au sol ou en l'air; lorsque le ballon est joué avec les pieds ou les jambes; lorsque plus de trois passes sont effectuées successivement (l'engagement ne compte pas comme passe); lorsqu'un joueur en possession du ballon prend contact avec le sol hors des limites du terrain ou dans la zone interdite (demi-cercle devant le cadre); lorsqu'un joueur lance intentionnellement le ballon sur l'adversaire; lorsqu'un joueur laisse tomber le ballon à la réception d'une passe; lorsqu'un joueur intercepte une passe de l'équipe adverse; lorsque le ballon est repris par un joueur de l'équipe qui vient de tirer; lorsqu'un joueur gêne un adversaire.

Toutes les fautes sont sanctionnées et le ballon change de camp. Le jeu reprend à l'endroit où la faute a eu lieu. Une passe au moins doit être faite avant de tirer au cadre. En compétition, un joueur est expulsé après trois fautes intentionnelles.

Les points

Un joueur marque un point pour son équipe si le ballon n'est pas réceptionné, après un tir au cadre, par l'équipe adverse. Un point est acquis par l'équipe adverse: - lorsqu'un joueur tire et manque le cadre; - lorsque le ballon sort des limites du terrain après avoir rebondi au cadre; - lorsque le ballon revient sur le tireur et le touche après avoir rebondi au cadre; - lorsque le ballon tombe dans la zone interdite après avoir rebondi au cadre.

Le match

Une partie officielle se divise en trois tiers de 15 minutes chacun (5 minutes de repos entre deux tiers). On peut aussi jouer une partie en plusieurs sets. L'équipe gagnante sera celle qui aura mis trois sets à son actif. Un set se calcule par nombre de points perdus, nombre à fixer à l'avance (20, 30 ou 35 points en général). Un set de 20 points dure en moyenne 9 à 10 minutes.

Un jeu sans figurant

Devant constamment surveiller avec une attention soutenue le parcours du ballon, le joueur qui participe continuellement à l'action a réellement le sentiment de servir à quelque chose dans une partie de tchouk-ball, de constituer l'un des rouages indispensables au bon fonctionnement d'un groupe social réduit: l'équipe. Ici, il ne peut y avoir de figurants. La notion de champion disparaît pour laisser la place à celle de gagnant.

Si l'on admet l'idée que le sport représente un exercice social à quelque niveau qu'il soit effectué, alors il faut éviter à tout prix de cultiver l'esprit de chapelle, cause lointaine des conflits. Promouvoir des attitudes positives entre sportifs de tous niveaux et de toutes catégories, en évitant au maximum le geste négatif à l'égard de l'adversaire, c'est le grand but que le D^r Brandt a tenté de réaliser en concevant ce nouveau sport, le tchouk-ball.

Les clubs de tchouk-ball en Suisse...

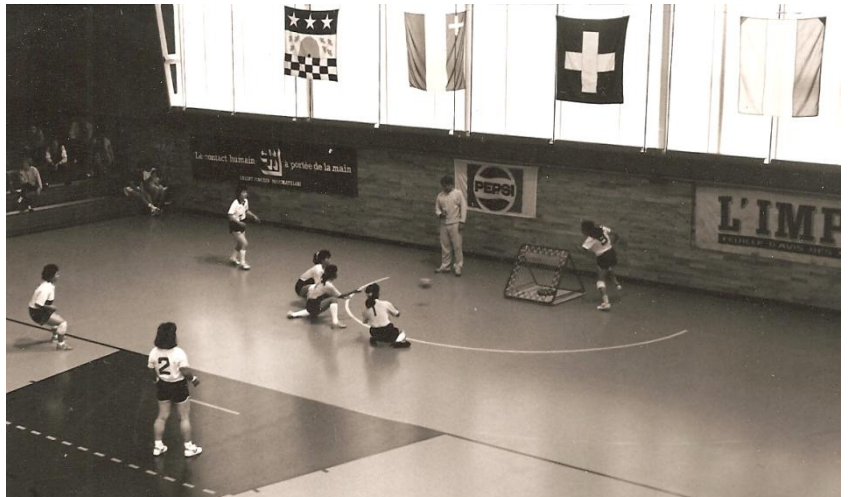
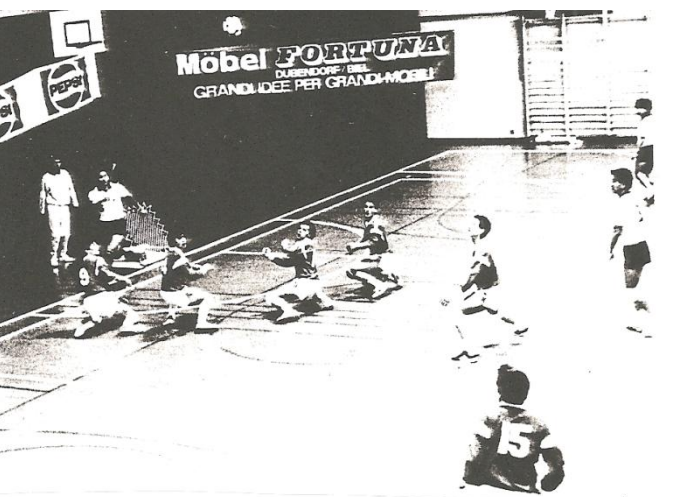
Val-de-Ruz, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Fribourg

... et dans le monde

France, Angleterre, Taïwan, Japon, Corée, Hong-Kong.

Renseignements

Fédération suisse de tchouk-ball (FSTB)
Michel Favre, Jonchère 13a, 2208 Les Hauts-Geneveys, tél. 038 / 53 38 81.



de l'Assemblée générale de la FSTB, le 28 janvier 1989, à 14h00, au Restaurant Bellevue, Bienne (Rte de Boujean 1)

<u>Présidence</u> :	M. M. Favre	Président
<u>Sont présents</u> :	Mme H. Brandt	Présidente d'Honneur
	MM. Ch. Tschachtli	1er Vice-Président
	H. Buri	2ème Vice-Président
	Mlle M.-Ch. Cuche	dél. Club du Val-de-Ruz
	M. M. Salvi	" " " " " "
	MM. O. Guyot	dél. Club de Neuchâtel
	F. Werkmeister	" " " " " "
	G. Worpe	dél. Club de La Chaux-de-Fonds
	Mlle M. Sommer	" " " " " "
	MM. J. Breguet	dél. Club de Fribourg
	J. Jeckelmann	" " " " " "
	Mlle M. Evard	dél. Club de Lausanne
	M. D. Friedli	" " " " " "
	MM. P. Erard	Président Commission de formation entraî. et moniteurs
	M. Veuve	Président Commission technique et d'arbitrage
	D. Neukomm	Université de Neuchâtel
	T. Redies	" " " " " "
<u>Notes</u> :	Mme M. Madliger	

* * *

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Nomination d'un scrutateur
3. Procès-verbal de la dernière assemblée
4. Rapport du Président
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des Vérificateurs de comptes
7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 88
8. Propositions du budget 1989
9. Rapport des Présidents des différentes Commissions
 - a) d'arbitrage
 - b) technique
10. Mutations
11. Nominations : - du Trésorier
- des Sociétés vérificatrices des comptes
12. Propositions des Clubs
13. Propositions du Comité central
14. Divers

Le Président déclare ouverte l'AG de la FSTB, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et remercie tout spécialement Mme H. Brandt, qui s'est déplacée depuis Genève. Il donne lecture de l'ordre du jour qui est approuvé.
Au point 11 figurera également la nomination d'un membre d'honneur.

1. Appel

Voir la liste des personnes présentes en page 1. Il n'y a pas d'excusés.

2. Nomination d'un scrutateur

M. M. Favre demande à M. M. Veuve de bien vouloir fonctionner comme scrutateur.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée du 30.1.1988

Ce procès-verbal est adopté sans modification et avec remerciements à la secrétaire.

4. Rapport du Président

Après avoir adressé à tous ses sincères remerciements pour l'excellent travail effectué en 1988, le Président relate les activités qui se sont déroulées du 31 janvier 1988 au 29 janvier 1989 (voir Annexe no 1).

A mentionner encore :

- 20 mars 88 : 2 équipes strasbourgeoises se sont déplacées à Rochefort
- 11 mai 88 : Tournoi inter-universitaire à Neuchâtel
- déb. juillet 88 : Jeunesse et Sport : cours dans le cadre du camp de M. G. Hirschi, par P. Erard
- 12-19 octobre 88 : Passeport Vacances à Morges
- 15 janvier 89 : Entraînement préparé par F. Genolet en vue du tournoi du 29.1.1989

5. Rapport du Trésorier

Suite au départ à Paris de M. A. Luthi, les comptes ont été repris dès juillet et bouclés par M. Ch. Tschachtli. Ce dernier donne lecture du rapport de caisse (voir Annexe no 2).

6. Rapport des Vérificateurs de comptes

En qualité de délégué du club de Fribourg, M. J. Jeckelmann ateste que les comptes ont été vérifiés et reconnus exacts.

7. Acceptation des comptes et décharge du Comité pour la gestion 88

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. Le Président remercie MM. A. Luthi et Ch. Tschachtli pour leur bon travail et le Comité pour sa gestion. Décharge est donnée au Trésorier et au Comité pour la gestion 88.

8. Propositions du budget 89

Il n'y a pas de budget particulier établi.

M. Favre propose de prendre en charge le coût de location de la salle du Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Prix frs 300.--par année. Proposition approuvée.

Dorénavant, il serait judicieux que les responsables de Commissions fassent un rapport et établissent un budget des dépenses qu'ils pourraient avoir durant l'année (par ex. confection d'une bande video).

Les cahiers du TB ont été intégralement autofinancés par la contribution payée pour chaque exemplaire.

Cours d'entraîneurs. Merci à ceux qui ont bien voulu préparer bénévolement de la documentation à cet effet.

9. Rapports des Présidents des différentes Commissions

a) Commission technique et d'arbitrage

Le Président donne la parole à M. M. Veuve en sa qualité de Président de la Commission technique et d'arbitrage pour la lecture de son rapport (voir Annexe no 3).

Le Président remercie M. Veuve pour son excellent travail.

b) Commission de formation entraîneurs et moniteurs

La parole est ensuite donnée à M. P. Erard, Président de la Commission de formation des entraîneurs et moniteurs, pour lecture de son rapport (voir Annexe no 4).

Le Président remercie P. Erard pour son travail excellent.

c) Rapport de M. H. Buri, Zoug

M. Buri relève le cours intensif donné par M. P. Erard, qui a englobé 10 participants. A la suite de ce dernier, il déplore le manque d'intérêt des jeunes pour assumer quelques charges. Zoug traverse actuellement une crise et M. Buri espère qu'elle ne sera que passagère. Pour le moment, il n'est pas question de former un club.

Le Président remercie M. Buri pour son travail effectué en Suisse alémanique.

10. Mutations

Le Président a reçu le 25.1.89 une lettre de l'Université de Neuchâtel (représentée en séance par MM. D. Neukomm et T. Redies) qui demande son entrée en qualité de club de la FSTB.

Dans quelle mesure y a-t-il lieu de former 2 clubs en ville de Neuchâtel ? Après discussion, il se révèle que le club de Neuchâtel n'est pas opposé à cela, étant donné que le recrutement de joueurs s'effectuera dans une autre tranche de population.

En conclusion, M. Favre demande aux clubs représentés de s'exprimer sur cette adhésion. A l'unanimité, le TB club de l'Université de Neuchâtel est accepté au sein de la FSTB, avec droit de vote immédiat.

11. Nominations

- du Trésorier

M. P. Hérnikat est proposé pour remplir le poste de trésorier. Proposition agréée à l'unanimité.

- des Sociétés vérificatrices de comptes

Elles seront les suivantes :

1er vérificateur	: Lausanne
2ème vérificateur	: Neuchâtel
Suppléant	: Université de Neuchâtel

- nomination d'un membre d'honneur

M. Ch. Tschachtli est nommé officiellement membre d'honneur. Le Président lui remet une assiette-souvenir en étain et gravée.

M. Tschachtli remercie de l'honneur qui lui est attribué et réitère son aide dans le futur.

Par la même occasion et pour remercier Mme H. Brandt de toute son aide et ses dons, le Président lui remet une médaille de TB en or.

Mme Brandt remercie vivement la FSTB pour ce geste.

12. Propositions des clubs

Club de La Chaux-de-Fonds

A la suite des demandes de modifications de ce club (voir annexe no 5, points 1, 2 et 3), une discussion est ouverte. Les divers points étant un peu trop compliqués pour une réponse immédiate, le Président propose de soumettre les questions soulevées à un juriste et de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Toutefois, il est suggéré de donner mandat au Comité central pour l'établissement d'un éventuel Règlement d'application, qui aurait l'avantage pour l'instant de ne rien changer aux statuts. La question pourrait être réétudiée au moment d'un nouveau tirage des statuts.

a) Fête annuelle du TB

Cette proposition qui émane du Club de Fribourg est agréée par chacun et le Président précise qu'il est du devoir des clubs et de leurs membres de prendre en main l'organisation d'une telle fête. Il cite pour mémoire la journée de réflexion organisée par M. D. Friedli, à titre d'exemple.

b) Affichage des points

Le Président précise que chaque club qui assume l'organisation d'un tournoi est libre d'afficher ou non les points. Cette question peut être débattue par un petit groupe. Il n'y a pas de vote sur ce point.

Propositions de la Commission technique

Question 1 : La FSTB doit-elle continuer de se faire représenter dans les tournois et rencontres internationales ?

Réponse. Après avoir effectué un tour d'horizon, chaque club est favorable à une représentation de la FSTB lors de tournois et rencontres internationales.

Question 2 : Par qui ? soit :

- a) une équipe tirée d'un cadre ouvert à tout volontaire
- b) une équipe formée de joueurs choisis par "un" sélectionneur mandaté par la FSTB
- c) autres propositions.

Réponse. Les délégués de chaque club sont unanimes à opter pour le point a), soit "une équipe tirée d'un cadre ouvert à tout volontaire".

Question 3 : Faut-il former une Commission qui ne s'occuperait que de ces problèmes (cadre national) ?

Réponse : Oui.

Le Président informe que d'ores et déjà MM. G.-A. Morand, F. Genolet et Mme B. Morand s'annoncent pour cette tâche.

Agréée par les membres présents, cette liste est complétée par :

- D. Neukomm
- M. Sommer
- M.-Chr. Cuche
- O. Guyot
- F. Werkmeister.

Ladite Commission sera donc mise sur pied.

Question 4 : La nouvelle Commission à former sera donc séparée de la Commission chargée de la formation des moniteurs et arbitres, dont la présidence est assumée par M. P. Erard. Il sera secondé par MM. D. Friedli, M. Salvi et M. Veuve.

Rétrospective des activités dès le 31 janvier 88 au 29 janvier 1989.

- 5 février 88 : Lettre à la Ville de Neuchâtel pour le TB club Neuchâtel pour appuyer une demande pour l'obtention d'une salle plus grande.
- 6 février 88 : Article dans Le Démocrate à la suite d'interviews de Charles et votre serviteur (radio Jura).
- 12 février 88 : Souper de toutes les personnes qui ont participé à la réussite du tournoi 87.
- 18 février 88 : Souper avec MM. Gilbert Facchinetti, Francis Pelletier, Charles Tschachtli et Michel Favre, pour remerciements à M. G. Facchinetti.
- 21 février 88 : Tournoi du TB club Fribourg. Magnifique organisation avec de nombreux contacts sur le plan cantonal quant au développement du TB. Encore merci aux organisateurs.
- 5 mars 88 : Réunion avec les personnes intéressées par l'arbitrage. Marco Veuve précisera dans son rapport les détails de cette journée.
- 16 mars 88 : Lettre adressée à Hermann Buri de la SKTSV. Hermann donnera des informations tout à l'heure.
- 31 mars 88 : Lettre de Portsmouth invitant les clubs suisses à un tournoi le 4 septembre 88. Après bien des échanges téléphoniques avec les clubs et Portsmouth, personne ne put se déplacer en Angleterre.
- 22 avril 88 : Tournoi organisé par le TB club Neuchâtel avec la participation d'une équipe de Paris. L'ambiance était parfaite et l'idée originale de prolonger le tournoi jusqu'au soir, suivi pour ceux qui le désiraient d'une petite soirée, a donné pleine satisfaction. Merci et bravo aux organisateurs.
- 23 avril 88 : Cours de TB pour les gymnastes féminines du Valais, cours donné par Ch. Tschachtli et M. Favre. 25 personnes participèrent à ce cours. L'impact déboucha sur une nouvelle demande pour cet automne 88.
- 30 avril 88 : Réunion de la Commission technique avec comme but de fixer les dates et le contenu du cours pour entraîneurs. Patrick précisera les détails dans son rapport.
- 30 avril - 1er mai 88 : Suite à cette réunion, un week-end de réflexion a eu lieu à La Chaux-de-Fonds. Ce week-end permit à chaque participant de s'exprimer concernant les règles et l'éthique de notre sport. Daniel Friedli récolta l'ensemble des écrits des différents groupes. A noter une participation d'environ 25 personnes y compris Hermann Buri et quelques élèves du Collège de Zoug.
- 8 mai 88 : Tournoi du TB club Lausanne. Pleine réussite et remerciements aux organisateurs.
- 21 mai 88 : Entraînement d'une équipe "suisse" en vue du déplacement du 23 mai pour une rencontre franco-suisse. Cette rencontre a eu lieu dans la ville de Thann près de Strasbourg. Match très sympathique et d'un bon niveau, suivi par un public très très intéressé.

Propagande

M. J. Breguet accepte de s'occuper du travail de la propagande.

Propositions du Comité central

1. Etablissement d'un document attestant la formation d'entraîneurs

Le Président précise qu'un petit "carnet" qui attestera de la reconnaissance d'"entraîneurs" ou de "moniteurs" sera élaboré. Ce point sera débattu et développé au sein de la Commission technique.

2. Etablissement d'un document attestant la formation d'arbitres

Idem en ce qui concerne l'arbitrage.

3. Collaboration possible avec l'Association suisse de sport éducatif et de psychocinétique

Une discussion est prévue avec les responsables de cette Association dans le but d'une collaboration et d'insérer de la publicité dans leur journal.

14. Divers

- Sport éducatif. Chaque membre peut s'abonner à ce journal, s'il le désire.
- M. H. Buri se déplacera à Frauenfeld, les 4 et 5 mars 89 pour collaborer avec Alex Lechmann.
- F. Genolet a accepté d'animer un cours sur le TB à Neuchâtel.
- Il est d'ores et déjà prévu que M. P. Erard donnera un cours sur le TB dans le Jura, le 19 mai 1990.
- Prévoir une éventuelle Journée de réflexion.
- P. Erard est d'accord de collaborer à l'élaboration d'un livre dont l'auteur se nomme M. Walter Bucher (Editions Hoffmann) et qui traiterait de nouveaux jeux, dont le TB. La FSTB approuve cette collaboration.
- Journée de TB à Zoug, où les points n'ont pas été comptés. A la suite de cette expérience intéressante, M. Buri fera part de ses conclusions et avis à M. M. Veuve et quelques points seront repris dans les cahiers du TB.
- Autocollants. M. Tschachtli rappelle le paiement des autocollants aux clubs qui n'ont pas encore effectué leur versement.

La séance est levée à 17h30.

- 3 juin 88 : Démonstration de TB à Macolin par le Collège de Zoug, Hermann précisera tout à l'heure.
- 3 juin 88 : Animation TB dans le cadre de la 19ème journée suisse de sport scolaire à La Chaux-de-Fonds. 11 équipes de la Ville de La Chaux-de-Fonds participèrent à cette journée de jeux et de démonstration.
- 24 juin 88 : Lettre du Président de la FSTB proposant l'élaboration d'un grand tournoi inter-club de TB. Nous avons répondu par l'intermédiaire de Marco Veuve que nous étions favorables, mais nous aurons l'occasion de reparler du problème lors de la rencontre du 29 janvier 89.
- 6 juillet 88 : Cours de TB dans le cadre Jeunesse et Sport fitness. Les animateurs furent Patrick et Francis. Les échos furent très favorables. Je remercie les deux animateurs.
- 11 juillet et 8 août 88 : Animation du TB dans le cadre du passeport-vacances à Neuchâtel. Enthousiasme de ces jeunes joueurs.
- 13 août 88 : Réunion de la Commission technique pour définir la matière du cours d'entraîneurs.
- fin août 88 : Parution du journal Macolin avec une réclame pour le livre sur le TB d'Hermann Brandt.
- 31 août 88 : Cours pour les maîtres enseignants d'éducation physique dans les écoles moyennes et supérieures du Canton de Jura. Ce cours fut suivi par une trentaine de personnes. Le succès fut complet. De nombreuses demandes de cadres découlèrent de ce cours.
- 1er septembre 88 : Echange de correspondance entre M. John Andrews et Leslie Turner à propos des règles et des gestes de l'arbitre. Marco Veuve précisera.
- 11 septembre 88 : Rencontre organisée par le Collège de Zoug. L'organisation fut impeccable. Félicitations à toute l'équipe d'Hermann. Pour la première fois, on ne comptabilisa pas les points. L'expérience fut très enrichissante. On aura l'occasion d'y revenir dans les Divers. Cette rencontre se déroula en plein air par un temps splendide. Le cadre était magnifique.
- 29 septembre 88 : Le TB La Chaux-de-Fonds organise son 4ème tournoi scolaire. Un point réjouissant : le niveau de jeu a sensiblement augmenté, ce qui démontre que certains maîtres d'éducation physique ont réalisé que ce sport avait une valeur éducative.
- 2 octobre 88 : Début du cours d'entraîneurs à La Chaux-de-Fonds. Patrick précisera tout à l'heure.
- 9 octobre 88 : Démonstration d'une équipe animée par Charles Tschachtli à Courrendlin. Ils jouèrent devant 150 personnes. Le succès fut total.
- 7, 8, 9 octobre 88 : Journée romande du sport éducatif, à La Chaux-de-Fonds. Dans ce cadre, les participants ont pu pratiquer le TB. J'ai pu présenter un exposé concernant l'histoire et la philosophie du TB.
- 21 octobre 88 : Cours dans le cadre Jeunesse et Sport fitness. Présentation et animation du TB pour 30 participants.

- 22 octobre 88 : Démonstration de TB dans le cadre du Salon expo du port. Un nombre public a suivi les ébats de quelques joueurs des clubs de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Val-de-Ruz.

- 23 octobre 88 : Toujours dans le cadre de cette exposition, la Ville de Neuchâtel a mis à disposition un stand où tous les clubs de la Ville de Neuchâtel pouvaient s'ils le désiraient exposer quelques documents et faire de la propagande. Ce fut le cas pour le TB de Neuchâtel. J'ai profité de cette opportunité en accord avec le club pour animer ce stand.

- 24 octobre 88 : Conférence et démonstration au Panathlon Club de Fribourg. Les Vice-Présidents des Fédérations de sport y assistent.

- 29 octobre 88 : Initiation au TB pour la Commission cantonale des jeunes gymnastes. 80 personnes participent à cette journée. Robert, Harco et moi-même animèrent ce stage. Merci à mes 2 acolytes.

- 3 - 5 novembre 88 : Congrès de l'Association générale des Fédérations internationales de sport. Ouverture intéressante. Après plusieurs discussions, cette Fédération nous enverra leur rapport d'activité et les documentations relatifs aux différents sports. J'ai eu l'occasion par l'intermédiaire de John Andreus qui était présent, d'avoir un contact avec Madame Monica Kaufmann, responsable des jeux non olympiques de Karlsruhe en 1989. Dans ce cadre, une démonstration de TB aura certainement lieu. En principe, une équipe ou deux devraient se déplacer de Taiwan. Madame Kaufmann a promis de nous tenir au courant.

- 6 novembre 88 : Rencontre organisée par le TB club de La Chaux-de-Fonds. Dans ce cadre, le TB La Chaux-de-Fonds proposa l'expérience suivante : ne pas compter les points, mais après le match chaque joueur note le plaisir ou l'ennui qu'il a eu à jouer face à l'équipe qu'il a rencontrée. Expérience intéressante, qui provoqua plusieurs réactions. J'avais demandé de me faire part par écrit des remarques concernant les expériences de Zoug et de La Chaux-de-Fonds. J'ai reçu plusieurs lettres. Nous en discuterons dans les Divers.

- 11 novembre 88 : Lettre de Marco Veuve au Président de la FFTB pour communiquer la date d'une rencontre inter-régionale qui aura lieu le 29 janvier 89 à Neuchâtel et une proposition de rencontre entre les équipes France, Suisse en date du 23 avril 89. Point à discuter dans les Divers.

- 12 novembre 88 : Cours de perfectionnement organisé par le canton du Jura aux enseignants de l'éducation physique. Patrick Erard anime le cours la journée entière et au début de la matinée, j'ai présenté les aspects éthiques du TB. Le même jour, je me suis rendu avec Charles Tschachtli à Sion pour animer un cours dans le cadre de l'Association valetasienne de gymnastique féminine. Très bonne retombée (voir article).

- 13 novembre 88 : Cours d'entraîneurs à La Chaux-de-Fonds.

- 27 novembre 88 : Tournoi du TB Club Val-de-Ruz au Hail (NE). Comme toujours un grand merci aux organisateurs.

- 4 décembre 88 : Cours d'entraîneurs à La Chaux-de-Fonds.

- 15 janvier 89 : Cours d'entraîneurs à La Chaux-de-Fonds.

- 18 janvier 89 : Démonstration dans le cadre de la Société de gymnastique du Landeron. Marie-Christine, Harthe et moi-même animèrent cette soirée.

Rapport du Trésorier

Exercice 1988



Notre Trésorier, Monsieur Alexandre Luthi nous ayant quitté durant cet exercice, et vu son absence, le Comité de la F.S.T.B. m'a chargé de vous présenter les comptes de l'année écoulée.

Tous les clubs ont payé leur cotisation annuelle et sont remerciés pour leur ponctualité.

Il a été encaissé :

Cotisations 1988	109 membres à Frs. 5.--	545.--
Dons Madame Brandt		650.--
Dons Patrick Erard + Brigitte Morand		240.--
Dons Daniel Robert + Francis Genolet		150.--
Jeux Mondiaux de la Paix		500.--
Autocollants F.S.T.B.	TEVR (100)	100.--
	TBCF (100)	100.--
	Zoug (80)	80.--
	C. Tschachtli (80)	160.--
Reçu du Comité d'Organisation	Tournoi International 1987	6'000.--
Récupération Impôt anticipé		34.30
Intérêts 1988		312.85

Total recettes Frs. 8'872.15

Dépenses

Cotisations F.I.T.B.	200.--	
Impôt anticipé 1988	109.50	
Total dépenses	Frs. 309.50	309.50

Bénéfice de l'exercice Frs. 8'562.65

Bilan

Solde en caisse au 01.01.1988	3'160.55
Bénéfice 1988	8'562.65
Solde à nouveau au 31.12.1988	11'723.20
Impôt anticipé 1988 à récupérer	109.50
Fortune nette au 31.12.1988	Frs. 11'832.70

TCHOUKBALL REGELN (Hauptregeln zusammengefasst) 1988

REGEL 1

- 1.1. Das Spielfeld ist ein Rechteck: 40x20 m ; es umfasst eine Spielzone und zwei "verbotene" Zonen.
- 1.2. Die grossen Seiten heissen Seitlinien und die Kleinen Grundlinien. Das Feld ist durch eine Mittellinie halbiert.
- 1.3. Die verbotene ist ein Halbkreis (3m Radius). Sie steht in der Mitte von der Grundlinie.
- 1.4. Der Rahmen steht in der Mitte von dem Durchmesser dieser Zone.
- 1.5. Die Linien müssen gut sichtbar sein.
- 1.5.1. Alle Linien gehören zum Feld das sie bezeichnen, das heisst die Grundlinien und Seitlinien zum Feld. Die Linie der verbotenen Zone gehört zu dieser Zone.
- 1.6. Wenn in der Halle gespielt wird, sollte die Decke oder alle andere Geräte mindestens 7m hoch sein.

REGEL 2

- 2.1. Die Massen des Rahmens, des Netzes und des Winkels den der Rahmen mit dem Boden macht, sollen den Normen der FITB (Fédération Internationale de Tchoukball) entsprechen.
- 2.2. Der Netz muss straff gespannt sein.
- 2.3. Der Rahmen muss während des Spiels fest fixiert bleiben. Er darf aber die Spieler nicht in Gefahr bringen.
- 2.4. Der Rahmen muss von der FITB angenommen werden.

REGEL 3

- 3.1. Der Ball für die Herren ist ein Handball (Herren). Für die Damen wird ein Damenhandball benutzt und für einen gemischten Match benutzt man einen Damenhandball.

REGEL 7

- 7.1. Ein Spieler macht einen Fehler wenn:
 - 7.1.1 er den Ball mit den Beinen berührt.
 - 7.1.2 er mehr als drei Spuren auf dem Boden macht (Wenn er den Ball besitzt).
 - 7.1.3 er den Ball mehr als drei Sekunden in den Händen hält.
 - 7.1.4 er einen 4. Pass für seine Mannschaft ausführt.
 - 7.1.5 er mit dem Ball ausserhalb vom Spielfeld steht.
 - 7.1.6 er den Ball fallen lässt.
 - 7.1.7 er den Gegner behindert.
 - 7.1.8 er für das 4. Mal (aufeinanderfolgend) auf den gleichen Rahmen angreift.
 - 7.1.9 er den zurückprallenden Ball berührt (Wenn seine Mannschaft angegriffen hat).
 - 7.1.10 er die "verbotene" Zone berührt, solange er noch im Besitz des Balles ist.

TCHOUKBALL REGELN (Hauptregeln zusammengefasst) 1988

REGEL 8

- 8.1. Es gibt einen Punkt, wenn der zurückprallende Ball:
 - 8.1.1 im Feld zu Boden fällt (ausserhalb von der "verbotene" Zone)
 - 8.2. Der Gegner erhält einen Punkt, wenn:
 - 8.2.1 der Angreifer den Rahmen nicht trifft.
 - 8.2.2 der zurückprallende Ball ausserhalb des Spielfelds zu Boden fällt.
 - 8.2.3 der Angreifer selbst (direkt) den zurückprallenden Ball berührt.

REGEL 9

- 9.2. Die Mannschaft die den Punkt verloren hat, muss anspielen.
- 9.3.1 Das Anspiel findet hinter der Grundlinie und neben dem Rahmen statt, wo vorher der Punkt erspielt wurde.
- 9.4.1 Die Wahl des Rahmens ist frei, wenn der erste Pass die Mittellinie überquert hat, sonst muss man auf den anderen Rahmen angreifen gehen
- 9.5. Das Anspiel zählt nicht als Pass.

REGEL 10

- 10.1. Der schlechte Rebound geschieht wenn:
 - 10.1.1 der Ball nicht das Netz, sondern den Stahlrahmen berührt.
 - 10.1.2 der Ball die Spiegel Regel nicht folgt (der Rahmen reagiert wie ein Spiegel).
- 10.2. Wenn die verteidigende Mannschaft den zurückprallenden Ball, nach einem falschen Rebound beherrscht, wird weiter gespielt. Wenn sie den Ball nicht unter Kontrolle bekommt, gibt es keinen Punkt sondern Freiwurf. Wenn der Ball in der "verbotene" Zone fällt dann gibt es einen Punkt für die verteidigende Mannschaft.

9) Avez-vous déjà joué à l'étranger?

- a) oui
- b) non

Si oui, où (ville et pays)?

Si non, était-ce dû à des problèmes financiers?

- a) oui
- b) non

10) Avez-vous déjà été sélectionné en équipe nationale et dû renoncer en raison de problèmes financiers?

- a) oui
- b) non

Si oui, est-ce que vous avez essayé d'obtenir un parrainage?

- a) oui
- b) non

Si vous l'avez obtenu, quel genre de parrainage était-ce?

En cas d'échec avez-vous essayé de trouver les fonds vous-même?

- a) oui
- b) non

Si oui, est-ce que vous aviez trouvé des fonds suffisants pour jouer?

- a) oui
- b) non

11) Pratiquez-vous d'autres sports collectifs?

- a) oui
- b) non

- lesquels?

- c) Si les exigences requises ne sont pas remplies, la CFP doit prévoir un entretien avec la personne concernée.
Le droit de recours est garanti (voir 2.7).
- d) La CFP peut retirer un titre lorsque les exigences fixées pour la formation continue ne sont pas respectées (voir 3.3 et 4.3) ou lorsque le comportement d'un moniteur ou d'un entraîneur est jugé nuisible pour les intérêts et les objectifs du Tchoukball.
Au préalable à toute sanction, la CFP doit s'entretenir avec la personne concernée.
Le droit de recours est garanti (voir 2.7).

2.4 TITRES DELIVRES:

- a) Deux titres peuvent être délivrés: *moniteur de Tchoukball* (voir 3.) et *entraîneur de Tchoukball* (voir 4.).
- b) Ceux-ci sont délivrés lorsque les exigences requises sont atteintes (voir 3.3 et 4.3).
La CFP peut accorder des équivalences à certaines personnes qui auraient déjà suivi par ailleurs une partie de la formation exigée.

2.5 FINANCEMENT:

- a) Les cours sont en général gratuits pour tous les titulaires d'une licence valable de la FSTB.
- b) Une finance d'inscription est exigée pour les non-titulaires d'une licence valable de la FSTB.
- c) La CFP établit un budget et des comptes annuels soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués de la FSTB.

2.6 EXCLUSIONS:

- a) Les personnes dont le comportement est jugé nuisible pour les intérêts et les objectifs des cours et du Tchoukball peuvent être exclues des cours.
Au préalable à toute sanction, la CFP doit s'entretenir avec la personne concernée.
Le droit de recours est garanti (voir 2.7).

2.7 RECOURS:

- a) L'organe de recours est le comité central.
- b) Les recours motivés doivent être adressés par écrits au comité central dans les 15 jours à dater de la notification de la décision prise par la CFP sur les points 2.3 c), 2.3 d) et 2.6 a).
- c) Après avoir entendu les parties, le comité central communique sa décision par écrit au plus tard 30 jours après la réception du recours.

3. MONITEURS DE TCHOUKBALL

3.1 OBJECTIFS:

- a) La formation de moniteur est destinée à former des personnes susceptibles de remplir les tâches suivantes: assumer les entraînements de club, s'occuper de présenter le Tchoukball dans d'éventuelles démonstrations, animer des journées ou des camps de Tchoukball.
Le moniteur doit avoir une valeur d'exemple. Il doit montrer un comportement empreint des principes socio-éducatifs et éthiques de la Charte. Il doit savoir se faire respecter et entendre autant par ses qualités humaines que par ses connaissances techniques. Il veillera à maintenir une ambiance agréable et de bonnes relations entre les joueurs. Il n'hésitera pas à entamer la discussion avec les joueurs sur les éventuels conflits qui pourraient surgir lors de ses activités.

12) Votre entourage connaît-il le tchoukball?

- a) oui
- b) non

Veuillez expliquer pourquoi vous pensez que ceci est le cas:

13) Le tchoukball est-il populaire dans votre quartier?

- a) oui
- b) non

Quelle est votre profession:

Quelle sont celles de

- a) votre père
- b) votre mère

Etes-vous allés dans une école publique ou privée?

- a) publique/de l'état
- b) privée

Etes-vous bachelier ou avez-vous fait des études à l'université?

- i) ni l'un ni l'autre
- ii) niveau baccalauréat
- iii) université
- iv) les deux

Je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire

Si vous souhaitez savoir plus de détails en ce qui concerne mon mémoire, ou tout autre renseignement, je vous ai noté ci-dessous mon adresse:

56 Esher Gardens
Wimbledon
LONDON
SW19 6BZ
Angleterre

Tel: 010 33 81 785 78 38

REGLEMENT POUR LA FORMATION DES MONITEURS ET ENTRAINEURS DE TCHOUKBALL

Commission de Formation et de
Propagande (CFP)

1. INTRODUCTION

Une promotion et un développement du Tchoukball en Suisse, conformes à l'esprit de la Charte et en accord avec un épanouissement physique et psychique harmonieux des individus, nécessitent la formation de personnes motivées, compétentes et désireuses de transmettre les connaissances acquises. C'est pourquoi, il est nécessaire que la commission de formation et de propagande (CFP), sous l'égide de la FSTB, assure une formation de moniteurs et d'entraîneurs de Tchoukball aussi complète et bonne que possible.
Il est clair que les formations "standards" dispensées ne peuvent prétendre à recouvrir tous les aspects de la richesse du Tchoukball. Elles ne doivent en aucun cas être une entrave aux idées originales ou à la créativité des individus. Une uniformisation complète des moniteurs et des entraîneurs n'est pas souhaitable pour le Tchoukball.
Le présent règlement est destiné à définir une base de travail pour la CFP et fixe les exigences minimales requises pour l'obtention des titres délivrés. Comme tous les règlements, celui-ci sera amené à évoluer au cours du temps afin d'en améliorer la teneur.
Pour terminer, il est bon de relever que si la forme d'un règlement peut sembler barbare et tatillonne, c'est l'esprit dans lequel il est appliqué qui compte le plus; la CFP veillera à ce qu'il soit toujours positif!
La CFP souhaite bonne chance et beaucoup de plaisir aux futurs candidats moniteurs et entraîneurs.

2. DISPOSITIONS GENERALES

2.1 VALIDITE:

- a) L'assemblée des délégués de la FSTB a approuvé le présent règlement le 27.1.90. Il entre en vigueur avec effet immédiat pour une période d'essai de deux ans.
- b) Toute modification apportée au présent règlement doit être soumise à l'assemblée des délégués de la FSTB.

2.2 PARTICIPANTS:

- a) Toutes les personnes motivées désireuses de parfaire leurs connaissances en matière de Tchoukball, aussi bien d'un point de vue éducatif, social et éthique, que sur le plan physiologique, technique et tactique, peuvent suivre les cours et devenir moniteur ou entraîneur de Tchoukball.
- b) On fait une distinction entre les titulaires d'une licence de la FSTB et les non-titulaires (voir 2.5).

2.3 ORGANE RESPONSABLE:

- a) L'organe responsable est la CFP.
- b) La CFP met sur pied les divers cours et en assure le bon déroulement.
Elle délivre les titres lorsque les exigences requises sont atteintes (voir 3.3 et 4.3). Elle inscrit le suivi des cours et l'obtention des titres dans la partie de la licence prévue à cet effet.

mesure d'établir des buts et une planification à long terme des entraînements, conseiller les moniteurs dans leurs activités.

4.2 COURS ET VISIONNEMENT:

- a) **Cours Entraîneurs de Base (CEB):**
Ce cours de base comprend quelques journées réparties sur quelques mois. Il a lieu dès que le nombre de candidats est suffisant.
Il est destiné à procurer des notions étendues sur la physiologie de l'effort, sur la technique avancée, sur les concepts tactiques, sur l'encadrement des équipes, etc... Des notions de base de psychologie et de pédagogie seront aussi exposées. Il est conçu pour que les candidats puissent dès la fin du cours satisfaire aux objectifs fixés et soient capables de gérer les entraînements d'un club ou du cadre national. Chaque candidat devra préparer de manière individuelle une planification d'entraînements à long terme dont la durée et les objectifs lui seront spécifiés.
- b) **Cours Entraîneurs Complémentaires (CEC):**
La CFP met sur pied régulièrement des cours complémentaires destinés à la formation continue des entraîneurs. Généralement, les cours durent une demi-journée et portent sur un thème précis (par exemple: entraînements pour juniors, tactiques de défense ou d'attaque, etc...).
- Certains cours CEC peuvent être aussi des cours CMC (voir 3.2 b)). Ceux-ci peuvent aussi être ouverts à une plus large audience.
- c) **Visionnement des Entraîneurs (VE):**
Sous l'oeil de la CFP, le candidat doit assurer un entraînement de Tchoukball. La CFP a toute liberté pour définir le genre d'équipes à entraîner (club quelconque, juniors, seniors, etc...) et pour fixer les objectifs spécifiques de cet entraînement.
La CFP regardera la manière dont le candidat a assimilé et intégré dans cet entraînement les objectifs fixés.

4.3 EXIGENCES:

- a) Pour devenir entraîneur de Tchoukball, il faut:
- Etre moniteur de Tchoukball.
 - Comprendre les objectifs (voir 4.1 a)) et y adhérer.
 - Suivre le cours CEB (voir 4.2 a)). Les cas d'absences seront examinés par la CFP.
 - Passer le visionnement VE (voir 4.2 c)).
 - Etre capable de mettre en pratique les objectifs fixés (voir 4.1 a)).
- Le point ii) peut être intégré dans iii).
- Après le point iv), la CFP se réunit et délivre le titre ou non (voir 2.3 b) et c)).
- b) Pour rester entraîneur de Tchoukball, il faut suivre au moins 1 cours CEC tous les 3 ans (voir 4.2 b)). Si ce n'est pas le cas, la CFP peut retirer le titre (voir 2.3 d)).

5. RECOMMANDATIONS AUX CLUBS

Les entraînements des clubs devraient être assurés par des moniteurs ou des entraîneurs. Chaque club devrait posséder au moins 1 entraîneur et 3 moniteurs parmi ses membres. Chaque club devrait envoyer au moins 1 candidat entraîneur à chaque cours CEB et 2 candidats moniteurs à chaque cours CMB.

-4-

PROJET DE REGLEMENT POUR LA FORMATION DES ARBITRES DE TCHOUKBALL

Commission d'Arbitrage (CA)

1. INTRODUCTION

Les expériences faites lors de rencontres de Tchoukball ont montré la nécessité de disposer d'arbitres compétents tant au point de vue technique qu'au point de vue psychologique. A cet effet, la commission d'arbitrage (CA) organisera aussi régulièrement que possible des cours d'arbitrage sous l'égide de la FSTB.

Le présent règlement est destiné à définir une base de travail pour la CA et fixe les exigences minimales requises pour l'obtention du titre délivré. Comme tous les règlements, celui-ci sera amené à évoluer au cours du temps afin d'en améliorer la teneur.

Pour terminer, il est bon de relever que si la forme d'un règlement peut sembler barbare et tatillonne, c'est l'esprit dans lequel il est appliqué qui compte le plus; la CA veillera à ce qu'il soit toujours positif!
La CA souhaite bonne chance et beaucoup de plaisir aux futurs candidats arbitres.

2. DISPOSITIONS GENERALES

2.1 VALIDITE:

- a) Ce règlement entre en vigueur le xx.1.90 (date de l'assemblée de la FSTB) pour une période d'essai de deux ans.
- b) Toute modification apportée au présent règlement doit être soumise à l'assemblée des délégués de la FSTB.

2.2 PARTICIPANTS:

- a) Toutes les personnes motivées désireuses de parfaire leurs connaissances en matière de Tchoukball, sur le plan des règles de jeu, et aussi bien d'un point de vue éducatif, social et éthique, peuvent suivre les cours et devenir arbitre de Tchoukball.
- b) On fait une distinction entre les titulaires d'une licence de la FSTB et les non-titulaires (voir 2.5).

2.3 ORGANE RESPONSABLE:

- a) L'organe responsable est la CA.
- b) La CA met sur pied les divers cours et en assure le bon déroulement.
Elle délivre le titre lorsque les exigences requises sont atteintes (voir 3.3).
Elle inscrit le suivi des cours et l'obtention du titre dans la partie de la licence prévue à cet effet.
- c) Si les exigences requises ne sont pas remplies, la CA doit

1

Le moniteur doit être, et ce n'est pas le moindre des tâches, toujours plus motivé et dynamique que les autres joueurs. Il s'efforcera d'encourager les joueurs par du renforcement positif et veillera à intégrer dans le groupe les nouveaux joueurs.

3.2 COURS ET VISIONNEMENT:

- a) **Cours Moniteurs de Base (CMB):**
Ce cours de base comprend en principe 8 demi-journées réparties sur quelques mois. En général, il a lieu tous les 3 ans.
Il est destiné à procurer des notions élémentaires sur la physiologie de l'effort, la technique, l'animation de jeu, le comportement, etc... Il est conçu pour que les candidats puissent dès la fin du cours satisfaire aux objectifs fixés et soient capables de donner un entraînement de club. Chaque candidat devra préparer de manière individuelle chacune des trois parties principales d'un entraînement (mise en train, technique, jeu) et les donner aux autres candidats.
- b) **Cours Moniteurs Complémentaires (CMC):**
La CFP met sur pied régulièrement des cours complémentaires destinés à la formation continue des moniteurs. Généralement, les cours durent une demi-journée et portent sur un thème précis (par exemple: comment présenter le Tchoukball?, animation ludique, etc...).
- Certains cours CMC peuvent être aussi des cours CEC (voir 4.2 b)). Ceux-ci peuvent aussi être ouverts à une plus large audience.
- c) **Visionnement des Moniteurs (VM):**
Sous l'oeil de la CFP, le candidat doit assurer un entraînement de son club comprenant une mise en train, une partie de technique de base et une partie d'animation de jeu.
La CFP regardera la manière dont le candidat a assimilé et intégré dans cet entraînement les objectifs fixés.

3.3 EXIGENCES:

- a) Pour devenir moniteur de Tchoukball, il faut:
- Connaître les règles du jeu (code d'arbitrage) et l'esprit du jeu (Charte).
 - Comprendre les objectifs (voir 3.1 a)) et y adhérer.
 - Suivre le cours CMB (voir 3.2 a)). Les cas d'absences seront examinés par la CFP.
 - Passer le visionnement VM (voir 3.2 c)).
 - Etre capable de mettre en pratique les objectifs fixés (voir 3.1a)).
- Les points i) et ii) peuvent être intégrés dans iii).
- Après le point iv), la CFP se réunit et délivre le titre ou non (voir 2.3 b) et c)).
- b) Pour rester moniteur de Tchoukball, il faut suivre au moins 1 cours CMC tous les 3 ans (voir 3.2 b)). Si ce n'est pas le cas, la CFP peut retirer le titre (voir 2.3 d)).

4. ENTRAINEURS DE TCHOUKBALL

4.1 OBJECTIFS:

- a) L'entraîneur, puisqu'il est moniteur, doit continuer à répondre aux objectifs décrits pour les moniteurs (voir 3.1 a)). Il faut relever que cette formation n'est pas destinée à former des "super-moniteurs" mais des personnes pouvant remplir aussi un rôle différent et complémentaire.
La formation d'entraîneur est destinée à former des personnes susceptibles de remplir les tâches suivantes: assumer les entraînements de club et du cadre national, assurer le "coaching" des équipes lors de rencontres ou de tournois, représenter son club ou la FSTB dans les discussions avec les autorités et les organisations sportives, être en

-3-

prévoir un entretien avec la personne concernée.

Le droit de recours est garanti (voir 2.7).

- d) La CA peut retirer un titre lorsque les exigences fixées pour la formation continue ne sont pas respectées (voir 3.3) ou lorsque le comportement d'un arbitre est jugé nuisible pour les intérêts et les objectifs du Tchoukball.
Au préalable à toute sanction, la CA doit s'entretenir avec la personne concernée.
Le droit de recours est garanti (voir 2.7).

2.4 TITRE DELIVRE:

- a) Un titre peut être délivré: arbitre national de Tchoukball (voir 3.).
- b) Celui-ci est délivré lorsque les exigences requises sont atteintes (voir 3.3).

2.5 FINANCEMENT:

- a) Les cours sont en général gratuits pour tous les titulaires d'une licence valable de la FSTB.
- b) Une finance d'inscription est exigée pour les non-titulaires d'une licence valable de la FSTB.
- c) La CA établit un budget et des comptes annuels soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués de la FSTB.

2.6 EXCLUSIONS:

- a) Les personnes dont le comportement est jugé nuisible pour les intérêts et les objectifs des cours et du Tchoukball peuvent être exclues des cours.
Au préalable à toute sanction, la CA doit s'entretenir avec la personne concernée.
Le droit de recours est garanti (voir 2.7).

2.7 RECOURS:

- a) L'organe de recours est le comité central.
- b) Les recours motivés doivent être adressés par écrit au comité central dans les 15 jours à dater de la notification de la décision prise par la CA sur les points 2.3 c), 2.3 d) et 2.6 a).
- c) Après avoir entendu les parties, le comité central communique sa décision par écrit au plus tard 30 jours après la réception du recours.

3. ARBITRES DE TCHOUKBALL

3.1 OBJECTIFS:

- a) La formation d'arbitre est destinée à former des personnes susceptibles d'arbitrer n'importe quelle rencontre de Tchoukball au plan national.
L'arbitre doit avoir une valeur d'exemple. Il doit montrer un comportement empreint des principes socio-éducatifs et éthiques de la Charte. Il doit savoir se faire respecter et entendre autant par ses qualités humaines que par ses connaissances techniques. Il n'hésitera pas à entamer la discussion avec les joueurs après un match sur les éventuels conflits qui pourraient avoir surgi pendant son déroulement.

2

A tous les clubs membres de la FSTB,
à Frauenfeld, Uni Bale et Zoug

concerne : cours d'arbitrage de Tchoukball

Chers amis,

comme vous le savez peut-être déjà, la commission d'arbitrage de la FSTB organise un cours de formation pour arbitres de Tchoukball. Celui-ci se déroulera les 5 et 6 mai prochains.

Le samedi après-midi sera consacré à la partie théorique de ce cours, avec plusieurs exposés et discussions. Le dimanche permettra, durant le tournoi de Lausanne, d'effectuer la mise en pratique des notions apprises la veille. A la fin des matches, le programme se termine par une discussion finale, pour dresser le bilan de ces deux journées.

Pour toutes les personnes intéressées, les rendez-vous sont les suivants :

samedi 5 mai à 14 h 15,
au Buffet de la Gare de Neuchâtel,
salle de réunion, deuxième étage.

dimanche 6 mai à 8 h 30,
à la salle de sport des Bergières,
à Lausanne.

Pour que le cours apporte des résultats valables, il est fortement souhaitable que chaque participant suive les deux journées au complet.

Merci de bien vouloir me retourner le bulletin d'inscription définitive avant le 30 avril, en n'oubliant pas de mentionner le nom de l'équipe dans laquelle vous allez jouer, à Lausanne, (si vous pensez jouer); cela nous permettra de composer le programme d'arbitrage pour le tournoi.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, je vous envoie mes salutations les plus amicales.

Au nom de la commission
d'arbitrage de la FSTB,

Marc Veuve

je participerai au cours d'arbitrage

nom & prénom :

équipe durant le tournoi :

remarque :

3.2 COURS ET VISIONNEMENT:

a) Cours Arbitres de base (CAB):

Ce cours de base comprend en principe 5 demi-journées réparties sur quelques mois. En général, il a lieu tous les 3 ans.

Il est destiné à enseigner les règles contenues dans le manuel d'arbitrage et à rendre attentif les candidats sur l'importance du comportement de l'arbitre pendant une rencontre. Il est conçu pour que les candidats puissent dès la fin du cours satisfaire aux objectifs fixés (voir 3.1).

b) Cours Arbitres complémentaires (CAC):

La CA met sur pied régulièrement des cours complémentaires destinés à la formation continue des arbitres. Généralement, les cours durent une demi-journée et portent sur un thème précis (par exemple: changement d'une règle par la FITB). Les CAC peuvent aussi être ouverts à une plus large audience.

c) Visionnement des Arbitres (VA):

Sous l'oeil de la CA, le candidat doit assurer l'arbitrage d'une rencontre de Tchoukball.

La CA regardera la manière dont le candidat a assimilé et intégré dans son arbitrage les objectifs fixés (voir 3.1).

3.3 EXIGENCES:

a) Pour devenir arbitre de Tchoukball, il faut:

i) Connaître l'esprit du jeu (Charte).

ii) Comprendre les objectifs (voir 3.1) et y adhérer.

iii) Suivre le cours CAB (voir 3.2 a)). Les cas d'absence seront examinés par la CA.

iv) Passer le visionnement VA (voir 3.2 c)).

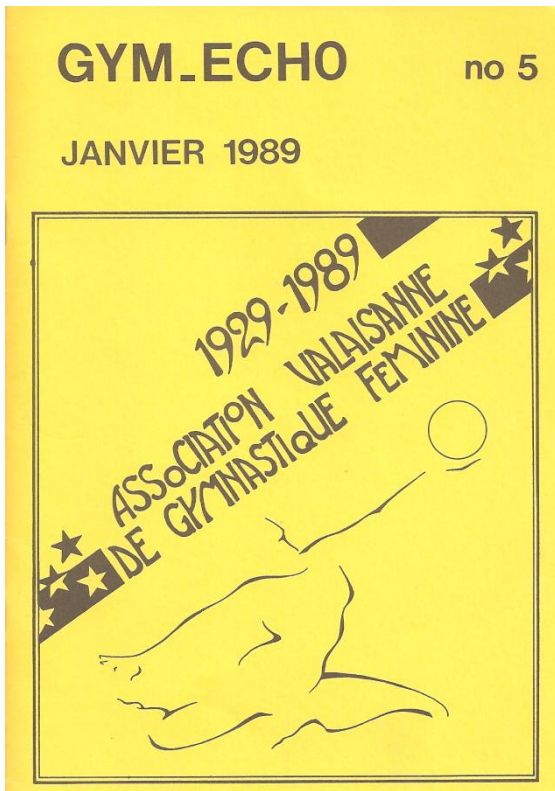
v) Etre capable de mettre en pratique les objectifs fixés (voir 3.1).

Les points i) et ii) peuvent être intégrés dans iii). Après le point iv), la CA se réunit et délivre le titre ou non (voir 2.3 b) et c)).

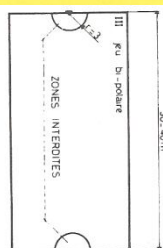
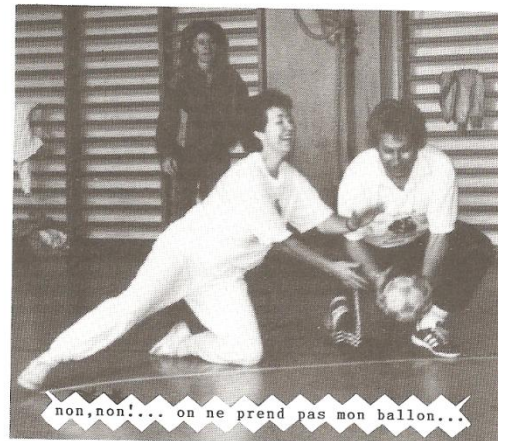
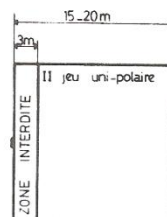
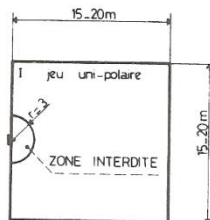
b) Pour rester arbitre de Tchoukball, il faut suivre les cours CAC (voir 3.2 b)). Si ce n'est pas le cas, la CA peut retirer le titre (voir 2.3 d)).

4. RECOMMANDATIONS AUX CLUBS

Toutes les parties officielles de la FSTB devraient être assurées par des arbitres attitrés.
Chaque club devrait posséder au moins 3 arbitres parmi ses membres.
Chaque club devrait envoyer au moins 2 candidats arbitre à chaque CAB.



Christine Roh, responsable tchoukball AVGF en compagnie de M. Charles Tschachtli et de M. Michel Favre, de la Fédération suisse de tchoukball... les grandes théories...



allez, allez... cette fois on va jouer sérieux...